

La Cnep-Banque lancera en novembre prochain une nouvelle formule de location-vente appelée «ijara Tamlikia», a indiqué mercredi le site web immobilier Ikeria.com en citant la directrice du marketing de cette banque publique. Cette nouvelle formule de location-vente, qui est un financement alternatif non basé sur l'intérêt, est une formule de financement par laquelle la banque acquiert un logement choisi par le client (particulier) et le lui donne en location en contrepartie du paiement de loyers. P. 4

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 

27° : ALGER
29° : TAMANRASSET

Jeu 26 octobre 2017 - 5 Safar 1439 - N° 1744 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE

M. Raouya à Londres pour la Conférence algéro-britannique sur les services financiers

P. 24

ALGÉRIE-UE

Hadjar en visite de travail au siège de l'UE à Bruxelles

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Clôture du jumelage institutionnel entre les administrations fiscales algérienne et française

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

Fin des travaux du 1^{er} atelier de formation d'Afrapol



P. 24

22^E SILA

Le Premier ministre inaugure officiellement le salon du livre

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a inauguré mercredi après-midi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) le 22^e Salon international du livre d'Alger (Sila). Accompagné de membres du gouvernement dont les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, de la Communication, Djamel Kaouane et de la Culture, Azzedine Mihoubi ainsi que de la vice-ministre sud-africaine des Arts et de la Culture, le Premier ministre a fait le tour des stands des exposants au Sila. En visite à Alger depuis mardi, Makhotso Soty représente l'Afrique du Sud, invité d'honneur de cette 22^e édition. Etaient également présents, le Conseiller à la Présidence de la République, Mohamed-Ali Boughazi, au côté des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

P. 24



Près d'un millier d'exposants dont 658 éditeurs étrangers venant d'une cinquantaine de pays à ce rendez-vous

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA 1^{RE} RÉUNION RÉGIONALE DU FORUM MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME SUR LES LIENS ENTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL ET LE TERRORISME

M. Messahel souligne la «nécessité» de parvenir à «une définition commune» du terrorisme

P.p 6-7



ARMÉE

Gaïd Salah supervise des unités relevant du secteur militaire de Laghouat

P. 8



SANTÉ

ARTHRITE

4 IDÉES REÇUES À OUBLIER VITE FAIT

P.p 12-13

SELON UNE ÉTUDE
La pénétration des smartphones en Algérie en hausse de 150% en deux ans

P. 5

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (9^E JOURNÉE) :
Le CSC pour conforter sa place de leader, USMA-CRB à l'affiche

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

11

casemates pour terroristes détruites à Jijel et Batna

P. 8

DIMANCHE 29 OCTOBRE AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence-historique sur «La communication durant la guerre de libération nationale»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1er Novembre 1954-2017), le musée national du moudjahid, organise dimanche 29 octobre à partir de 14h, une conférence-

historique sur «La communication lors de la guerre de libération, exemple de la radio secrète». La rencontre sera animée par des professeurs universitaires, des historiens et se déroulera en présence de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.



RESSOURCES EN EAU Necib le 28 octobre à Bouira



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi 28 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

ENVIRONNEMENT M^{me} Zerouati à Blida

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida.



SOLIDARITÉ La DGSN organise une campagne de don du sang



Fidèle à ses traditions de solidarité, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), organise depuis le 24 octobre, une campagne nationale de don du sang. L'ensemble des structures

de Sécurité présentes à travers le territoire national participent à cette opération qui intervient à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des donneurs de sang.

Horaires des prières

Jeudi 4 Safar 1439

Fajr	05:32
Dohr	12:32
Asr	15:33
Maghreb	18:02
Isha	19:22



FINANCES M. Raouia à la UK-Algeria finance Conférence

Le ministre des Finances, M. Abdelrahmane Raouia, participera aujourd'hui à Londres, à la «UK-Algeria Finance Conference», prévue au Mansion House. M. Raouia sera accueilli par le Lord Maire de Londres, Andrew Parmley, indique un communiqué de l'Ambassade Royaume Uni à Alger.



Il s'agit d'une visite historique et la première par un ministre algérien des Finances à Londres, et suit la visite en avril 2017 du Lord de la ville de Londres et de Lord Risby, l'envoyé de la Première ministre britannique pour les relations économiques en Algérie. Le ministre des Finances sera accompagné d'une délégation d'associations bancaires algériennes et d'assurances nationales, ainsi que d'organisations nationales de l'énergie. La délégation comprend également des «start-ups» et des PME qui visiteront la Tech City à Londres. La conférence soutient les relations économiques croissantes entre le Royaume-Uni et l'Algérie et se concentrera sur les outils de financement de gouvernement et entreprises privées.

SALLE IBN-ZEYDOUN Concert de musique andalouse



Dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth, organise ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un concert de musique andalouse animé par l'artiste Lamia Maadini. Une soirée qui promet d'être riche en sonorités diverses puisées du patrimoine de musique andalouse.

Dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth, organise ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un concert de musique andalouse animé par l'artiste Lamia Maadini. Une soirée qui promet d'être riche en sonorités diverses puisées du patrimoine de musique andalouse.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	12°
Oran	27°	13°
Annaba	24°	12°
Béjaïa	26°	13°
Tamanrasset	29°	11°

STAND ANEP-SILA Séance vente- dédicace avec Ammar Belhimer

L'auteur, Ammar Belhimer, dédicacera son essai «Les dix nouveaux commandements de Wall Street», cet après-midi à partir de 14h30 au stand des éditions ANEP installé au Salon international du livre d'Alger SILA-2017.



LE 30 OCTOBRE À BLIDA Foire du miel et dérivés

Une trentaine d'apiculteurs de nombreuses wilayas du pays sont attendus, lundi prochain à Blida, pour prendre part à une foire du miel et dérivés, organisée par la coopérative d'apiculture de la wilaya à l'occasion du 40e anniversaire de sa création. La coopérative qui fête son 40e anniversaire (1977), a décidé, cette année, d'organiser une foire du miel et dérivés en invitant une trentaine d'apiculteurs de Blida, Alger, Médéa, Chlef, et de Tizi-Ouzou. La manifestation d'une durée de trois jours, verra, entre autres, l'animation de communications sur la filière apicole, axées sur les maladies touchant les abeilles et les moyens d'y faire face, ainsi que sur les méthodes de valorisation des produits de la ruche, outre la présentation du bilan d'activités de la coopérative depuis sa création, a ajouté le même responsable. Des experts italiens du domaine sont également attendus à cette foire, organisée sous le signe "40 ans au service du développement de l'apiculture", durant laquelle ils (experts) fourniront aux professionnels du secteur des explications sur les dernières méthodes en cours dans le domaine apicole et les moyens de les exploiter.



LI AMNIKOUM Emission consacrée aux risques du téléphone au volant

L'émission radio «Li Amnikoum», diffusée chaque jeudi de 16h à 17h sur la chaîne 1, sera ouverte cet après-midi aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière. Le thème retenu pour ce nouveau numéro sera «Les risques de l'utilisation du téléphone au volant».



DU 16 AU 19 DÉCEMBRE À EL OUED 1^{er} Salon AGRO SUD EXPORT

La wilaya d'El Oued, abritera du 16 au 19 décembre 2017, au complexe omnisport Taksebt, la première édition du Salon de l'exportation des produits agricoles et de l'aquaculture du sud (AGRO SUD EXPORT).

CET APRÈS-MIDI À L'INESG Conférence sur: «Les objectifs du développement durable»

Dans le cadre de son cycle de rencontres intitulé «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur «Les objectifs du développement durable et le dividende démographique : liens, perspectives et actions à considérer», animée par M. Luay Shabaneh, Directeur régional du Fonds des Nations unies pour la population, du Bureau régional Etats arabes-ASRO-Caire.

LES 29 ET 30 OCTOBRE À MILA Journées médico- chirurgicales régionales de l'Est

Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSP), organise les 29 et 30 octobre à Mila, les 9èmes journées médico-chirurgicales régionales EST. Parmi les thèmes qui seront abordés lors de cette rencontre scientifique : les thérapies ciblées, la chirurgie sous coelioscopie, le bon usage des antibiotiques et la responsabilité médicale civile et pénale.

ELECTIONS LOCALES :

M.Derbal : «La HIISE travaille en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires du processus électoral»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a indiqué mardi soir à Bechar que son instance travaille en «étroite coordination» avec l'ensemble des partenaires du processus électoral pour garantir un bon déroulement des élections locales prévues le 23 novembre prochain, dans un climat de confiance.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre avec la presse nationale, M. Derbal a tenu à souligner que son instance se conformait à la loi pour apporter une réelle contribution à la réussite des prochaines élections locales. Il a assuré, à ce titre, que la transparence est le credo de son instance et ce, pour «être à la hauteur de la confiance placée en elle», en précisant que «l'opération de surveillance des élections est aussi l'affaire de tous les part-

naires politiques qui prennent part aux processus électifs». Le président de la HIISE a, en outre, invité les journalistes, correspondants locaux et les médias écrits, radiophoniques et audiovisuels à contribuer à la réussite de ces prochaines élections locales, en s'attachant au professionnalisme et à la neutralité, en évitant la diffusion de rumeurs et en veillant à exercer leur profession dans le respect des règles déontologiques, afin de «faire pro-

gresser l'action politique honnête». Votre professionnalisme contribuera à la formation d'une opinion publique consciente et juste», a-t-il souligné à la fin de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de la représentation locale de son instance.

Le président de la HIISE a effectué mardi une visite de travail d'une journée dans la wilaya qu'il a achevée par une séance de travail avec les membres locaux de son instance.



LE SG DU RND M.OUYAHIA :

«Faire des APC des outils de développement local, de dialogue et de démocratie»

Le Rassemblement national démocratique (RND) aspire à faire des Assemblées populaires communales (APC) des outils au service du développement local, de la décentralisation, du dialogue et de démocratie, a souligné mercredi le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia.

«Nous voulons des APC qui soient au niveau du développement local, au service de la décentralisation, des assemblées qui soient des parlements au côté de l'exécutif local, celui de la wilaya et enfin, des assemblées qui soient de dialogue, de démocratie et de consensus», a-t-il déclaré à la chaîne III de la Radio nationale, relevant que «la démocratie participative est un héritage de nos ancêtres», citant la «djamaa ou tajmaat» et qu'il convient de valoriser.

M. Ouyahia a également souligné l'importance pour son parti de remporter les élections locales, soutenant que les élections en Algérie sont «des mieux organisées dans notre sphère géopolitique».

«Il est important de gagner les communes, c'est un honneur de servir les citoyens mais la gestion de celles-ci est beaucoup plus un fardeau», a affirmé M. Ouyahia.

«Le RND qui aspire à améliorer son score par rapport à 2012 table sur des valeurs comme la loyauté envers le citoyen, les jeunes et les femmes», a précisé M.

Ouyahia, déplorant que seules «5 têtes de listes femmes se soient présentées pour le renouvellement des APC, au moment où le parti compte 25.000 militantes».

«Comme toute la société et la classe politique algériennes, il existe un peu de misogynie que nous dépassons graduellement».

Je reproche à mes collègues de n'avoir pas fait plus», a-t-il reconnu à ce sujet, notant, par ailleurs, que le niveau universitaire est présent sur 90% des têtes de listes des candidatures.

«Nous ne sommes pas en compétition de ce genre, notre souci politique est de faire gagner ensemble la majorité présidentielle et notre souci partisan est d'améliorer notre propre score», a-t-il expliqué, en réponse à une question sur une éventuelle course avec l'autre parti de l'alliance présidentielle, le Front de libération nationale (FLN).

Soulignant que la marque distinctive de sa formation politique est d'avoir à chaque occasion électorale des programmes, il a expliqué que le RND se présentera avec 3 programmes distincts, destinés respectivement à la gestion des communes, des wilayas et enfin, à l'échelle nationale.

Ce dernier étant basé sur le programme présidentiel, que le parti soutient depuis 1999, a-t-il tenu à souligner.

Faire du suivi des élus un sacerdoce

Tout en rappelant que parmi les 6.000 élus du parti, 200 ont été poursuivis par la justice dont 50 condamnés, le SG du RND a assuré «faire du suivi des élus un sacerdoce».

Interrogé, par ailleurs, sur les prérogatives des élus locaux en conjoncture de crise, le premier responsable du RND a estimé qu'en attendant la révision du code communal et de wilaya, «le problème majeur est le manque de ressources», rappelant qu'un millier de communes sont actuellement déficitaires. Concédaient que cela entrave les capacités des élus locaux à apporter des réponses à leurs électeurs, M. Ouyahia s'est félicité du triplement des crédits alloués aux communes, passant de 35 milliards DA annuellement à 100 milliards DA, ainsi que la réactivation des fonds du Sud et des Hauts-plateaux, à plus de 100 milliards DA.

«Ceci, a-t-il ajouté, en plus de la mise en place du Fonds de solidarité intercommunale permettant à des collectivités comme celle d'Alger-Centre d'améliorer le quotidien d'une autre, comme celle de Tissemsilt».

Le Secrétaire général du RND a émis, à ce sujet, son souhait que les wilayas se disputent des projets d'investissements, tout en estimant qu'il existe des communes qui n'arriveront jamais à être autonomes, en raison, entre autres, de l'éloignement géographique.

Questionné sur la révision de la loi électorale, il s'est dit «non emballé» par la question, appelant à laisser ce «texte faire ses preuves et à appliquer un peu plus les lois plutôt que de passer son temps à les refaire».

Affirmant que le RND a toujours plaidé pour un dialogue entre le pouvoir et la classe politique, son premier responsable a estimé que dans tous les pays du monde, il y a une majorité et une opposition auxquelles les portes



des institutions sont toujours ouvertes.

A propos de sa rencontre, en sa qualité de Premier ministre, avec les partis de la majorité au siège du Premier ministre, il s'interrogera: «Pourquoi chez nous, nous ferions cette exclusion (...) Il faut savoir qu'il y a des règles ici comme dans le reste du monde et que le pouvoir ne doit pas avoir de complexes à discuter avec sa propre majorité?».

Tout en soutenant que cela se fait ailleurs, en citant l'exemple de la France, il a assuré sa «disposition» à recevoir également des partis de l'opposition, avant d'ajouter: «Nous sommes heureux que dans notre pays, il y ait cette effervescence et pluralité politiques», rappelant l'existence de 75 partis politiques, lesquels devraient néanmoins donner lieu à des «pôles».

A la question relative à la présence d'observateurs internationaux lors du prochain scrutin, M. Ouyahia a précisé que leur présence en Algérie remonte à 1997 mais seulement pour superviser les présidentielles et les législatives, avant de soutenir que les élections en Algérie «sont les mieux organisées dans notre sphère géopolitique».

Il a, en outre, estimé que le Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) sera «plus opérationnelle» lors du prochain rendez-vous électoral que durant les dernières législatives, dans la mesure où elle était installée à un mois de cette élection.

S'agissant des craintes d'abstention exprimées par certaines voix, M. Ouyahia a soutenu qu'il ne s'agit pas d'une spécificité algérienne, arguant qu'aux Etats-Unis d'Amérique, le président est élu avec moins de 50 % de taux de participation et que le Parlement européen le soit avec moins de 24%. «Les locales mobilisent toujours plus» car elles ont une relation directe avec les citoyens, a-t-il poursuivi, avant de conclure que «s'il y aura échec, ça sera celui des partis politiques, y compris le mien».

Ouyahia : «Ceux qui appellent à l'intervention de l'armée sont des «affabulateurs»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia a soutenu mercredi à Alger, que ceux qui appellent à l'intervention de l'armée sur la scène politique étaient des «affabulateurs, incapables de défendre leurs propres positions».

«C'est des affabulateurs, incapables de défendre leurs propres positions et qui attendent encore les chars pour les ramener au pouvoir», a-t-il indiqué sur les ondes de la Radio nationale.

S'agissant de l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques, il a indiqué que ce «chapitre est clos, la constitution est claire», ajoutant que les Algériens «ont payé un prix lourd».

«Au RND, nous ne voulons pas que la société algérienne devienne occidentale. Nous sommes musulmans, un pays à vieille tradition musulmane et que la politique soit la politique et que l'affaire religieuse ne soit plus de l'instrumentalisation», a-t-il dit, ajoutant que «la démocratie avait commencé sans programme, le parti dissous (FIS) n'avait de programme que le Coran, alors que le Coran est un patrimoine à tous depuis 14 siècles», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, il a relevé, comme preuve de l'existence de la liberté de l'expression, l'existence de plus de 100 journaux, de 40 chaînes de télévision, saisissant cette occasion pour rendre hommage à la presse algérienne qui a perdu 104 martyrs «pour que l'Algérie républicaine reste debout».

Evoquant la lutte contre la corruption, M. Ouyahia a indiqué que le secteur de la justice s'est saisi de plusieurs affaires, relevant toutefois qu'il «y a des explosions de pétards, qui se sont révélées des injustices (...) Ce que Sonatrach a vécu, je crois que beaucoup d'injustices ont été commises, ce qui a été fait contre Chakib Khelil, beaucoup d'injustices».

S'agissant de la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, sur le Maroc, M. Ouyahia a indiqué que son parti «est un parti algérien et nous sommes derrière notre gouvernement à 100%, que nos voisins s'émouvent tant mieux ou tant pis pour eux, c'est leur problème».

A propos des dossiers socio-économiques, M. Ouyahia a souligné la volonté de l'Etat de sauvegarder le pouvoir d'achat des Algériens qui est «notre cheval de bataille, sans démagogie, ni populisme», appelant à faire des efforts et à être compétitif pour dépasser la crise.

Interrogé sur la position de son parti concernant l'amnistie fiscale, M. Ouyahia a indiqué que son parti «n'est pas contre, nous l'avons écrit dans notre programme des législatives».

«Si nous pouvons aspirer une masse de sous (argent) pour qu'elle revienne au circuit économique, c'est toujours bénéfique pour l'Etat et la société», a-t-il soutenu, estimant que le combat contre l'informel «est une bataille collective» qui associe les pouvoirs publics, le tissu économique et le citoyen.

Interrogé sur le sort des 1000 milliards de dollars, générés par les recettes des hydrocarbures, M. Ouyahia a indiqué qu'ils «sont visibles, à travers 9.000 écoles construites, plus de 100 hôpitaux réalisés ... ça prendra des heures pour tout citer».

LOGEMENT: Cnep-Banque lance une nouvelle formule de location-vente

La Cnep-Banque lancera en novembre prochain une nouvelle formule de location-vente appelée «Ijara Tamlikia», a indiqué mercredi le site web immobilier lkeria.com en citant la directrice du marketing de cette banque publique.

Cette nouvelle formule de location-vente, qui est un financement alternatif non basé sur l'intérêt, est une formule de financement par laquelle la banque acquiert un logement choisi par le client (particulier) et le lui donne en location en contrepartie du paiement de loyers.

La location est accompagnée d'une promesse de transfert de propriété au profil du locataire, au terme de la durée de financement, conditionnée par le paiement total des loyers.

Ijara Tamlikia est destiné au financement de logements neufs ou anciens acquis par la CNEP-Banque auprès de particuliers ou promoteurs publics ou privés (hors dispositif d'accession aidé pour les logements à l'instar du LPP).

C'est le prix du logement et le salaire du ménage qui fixera le montant des loyers et la durée de la location.

Une formule de vente avec deux régimes contractuels: bail et vente

Pour parler de location-vente, il faut que le contrat contienne des obligations de deux natures différentes: d'une part, un droit de jouissance sur le bien pour le locataire-acheteur pendant une période définie, et d'autre part, un transfert de propriété du bien à l'issue de ladite période.

Concernant les conditions d'éligibilité à la Ijara tamlikia, la même responsable indique qu'il faut être de nationalité algérienne et être âgé de 21 à 70 ans à la date de la demande de financement.

Le titulaire doit disposer d'un revenu mensuel net permanent supérieur ou égal à 30.000 DA pour les salariés et retraités, avec une ancienneté d'au moins une année, et supérieur ou égal à 50.000 DA pour les commerçants et professions libérales.

Pour ces derniers une ancienneté de l'activité de 2 ans minimum est exigée.

Cette formule sera aussi ouverte aux Algériens résidents à l'étranger.

Par ailleurs, cette formule de vente peut financer tout type de logement destiné à l'habitation (appartement, villa, duplex...), sachant que c'est l'acheteur qui choisit son futur logement pour le proposer ensuite à la Cnep-Banque.

La CNEP-Banque l'achète en son nom et le loue à son client dans le cadre d'une location solde par un achat.

La personne intéressée peut acheter dans le neuf chez un promoteur immobilier privé ou public, ou directement auprès d'un particulier.

Le prix de la vente sera connu dès la signature du contrat de location et ne changera en aucun cas.

Par rapport au bail de location, il peut aller de 2 à 30 ans, en fonction des capacités de paiement et de l'âge de chaque client.

Le contrat de location-vente ne peut être résilié dans les 2 premières années.

Mais au-delà de 2 années, l'acquéreur peut demander la résiliation du contrat moyennant le paiement d'une pénalité.

En outre, la CNEP-Banque a fixé une limite de financement de 100 millions de dinars (10 milliards de centimes).

Il est aussi précisé que les dispositifs d'accessions aidés pour les logements à l'instar du LPP, AADL ou LPA ne sont pas concernés par Ijara Tamlikia.

PARLEMENT Les textes réglementaires du nouveau code des douanes promulgués avant la fin du premier semestre 2018

La Direction générale des Douanes s'attèle au parachèvement, d'ici la fin du premier semestre 2018, des textes réglementaires relatifs à la loi N 04/17, modifiant et complétant la loi N 79-07 promulguée en 1979 et modifiée en 1998, a indiqué mardi à Alger le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar.

L'administration des douanes œuvrait au parachèvement des textes réglementaires de la loi 17/04 durant le premier semestre 2018 avant de les soumettre aux parties concernées pour enrichissement, a précisé M. Bentahar devant la commission des finances et du budget dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2018.

10 textes réglementaires sur un total de cinquante ont été parachévés et soumis aux parties concernées pour enrichissement et signature en attendant le parachèvement des 40 autres.

Estimant que le délai de six restants était trop restreint pour mener à bien le travail à faire, le DG des douanes a souhaité une prolongation «pour permettre aux services des Douanes de mieux travailler et apporter un plus en prenant en compte les besoins de l'économie nationale».

Il a rassuré que les portes restaient ouvertes aux propositions des opérateurs économiques qui attendent la promulgation de ces textes réglementaires, indiquant que «la Direction de la législation douanière est sous pression pour parachever l'élaboration de tous les textes avant la fin du premier semestre 2018».

Le projet de loi de finances 2018 propose, dans son volet relatif aux douanes, la prolongation de la durée légale de l'élaboration des textes réglementaires du nouveau code des douanes de 6 mois à deux



ans, à l'instar de ce qui a été décidé pour les textes réglementaires des autres lois, et ce à travers l'amendement de l'article 137 de la loi 17/04, modifiant et complétant le code des Douanes.

Le DG des douanes a précisé que l'objet de cet article a trait à plusieurs volets importants, à savoir les commissions de recours et le système économique douanier relatif au réapprovisionnement en franchise, mais en raison de l'importance de cet objet et au temps imparti à l'élaboration des textes, il a été procédé à l'élargissement de la consultation à d'autres secteurs ministériels ainsi qu'à aux opérateurs économiques concernés, ce qui a induit plus de temps que les 6 mois fixés par l'article en question.

L'article 137 de la loi 17/04 modifiant et complétant la loi portant code des Douanes prévoit: «l'abrogation des articles 13 et 188 du code des douanes, avec prolongation de la durée de validité de ces articles de 6 mois au maximum, lors de laquelle seront élaborés deux textes réglementaires traitant du contenu de ces articles».

Dans son volet douanier, le texte stipule l'amendement de l'article 85 du projet de loi, en vue de modifier et compléter les dispositions de l'article 3 de l'ordonnance 01/02 relative à la tarification douanière, en ajoutant un nouveau taux de 60% comme droits douaniers, en sus des taux actuels de 0-5-15-30%, appliqués à certains articles à l'instar des eaux minérales, eaux gazeuses et autres.

Pour M. Bentahar, il s'agit là d'une mesure ordinaire à laquelle recourent les dif-

férentes économies à travers le monde notamment les pays voisins ou ceux dont l'économie est similaire à la notre, à travers notamment de fortes impositions (120%), pour la protection des secteurs de la production nationale et la préservation des équilibres financiers et de la balance des paiements.

Cette mesure vise à augmenter les recettes fiscales à partir des produits superflus ou de luxe.

Par ailleurs, le projet de loi englobe plusieurs mesures fiscales notamment l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour certains produits de base destinés à l'industrie des aliments de bétail dont l'orge, le maïs et autres et la révision à la hausse du taux interne de consommation des produits de tabac et allumettes (articles 34 et 35).

Le projet de loi traite également de «la prise en charge de l'importation du sucre brut et des huiles alimentaires brutes», qui n'est autre pour le DG des douanes que la correction d'une omission intervenue dans la loi des finances 2017 où ils sont exonérés des droits et taxes douaniers au lieu de leur prise en charge par le budget général.

Dans le domaine de l'énergie, le projet inclut dans ses articles 71 et 74, l'augmentation de la taxe sur les huiles, les lubrifiants et les préparations lubrifiantes, aussi bien pour les produits importés que fabriqués localement, pour des raisons environnementales et fiscales.

Il prévoit en outre l'imposition des lampes de type LED à hauteur de 30% à titre de droits douaniers, contre 5% précédemment, car leur

fabrication est possible localement et pour que les taxes sur les matières premières soient inférieures à celles imposées aux produits finis, dans le but d'encourager leur fabrication au niveau local.

Évoquant par ailleurs la question de vente aux enchères des marchandises saisies, M. Bentahar s'est félicité du fait que cette opération est désormais plus flexible grâce aux mesures d'accélération, dont l'organisation de deux ventes en une seule afin de réduire les frais de vente et de publicité.

Cette procédure, a-t-il ajouté, se caractérise par la transparence de par son organisation sous la supervision du directeur régional des Douanes sur ordre du procureur de la République.

Le premier responsable des Douanes a expliqué que la mesure d'intégration des entreprises dans le circuit vert a permis un allègement des procédures douanières facilitant aux opérateurs d'obtenir leurs marchandises en deux heures.

Quatre cent (400) opérateurs devaient être intégrés, à la fin 2017, dans le circuit vert, un mécanisme qui a permis la réduction du nombre de conteneurs au niveau du port d'Alger à 355 seulement, a-t-il expliqué.

Le DG des Douanes a fait état, par ailleurs, du lancement dans 15 jours d'un projet de réhabilitation du système informatique des douanes ce qui permettra d'optimiser l'informatisation des activités des douanes, en passant de 22% à 95%. Lors du débat, les membres de la Commission ses sont dits inquiets quant à la capacité de l'Administration générale des douanes à parachever les textes réglementaires du nouveau code Des douanes dans deux années et ont appelé à l'amélioration des structures frontalières relevant des douanes et à la facilitation des procédures pour les commerçants des zones frontalières.

D'autres députés ont prôné une amélioration de la situation sociale des agents douaniers afin de gagner en performance et en transparence.

CNAC: 49% d'entreprises créées dans le domaine agricole

Le bilan de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour les 10 mois de l'année 2017 fait état de 49% d'entreprises créées dans le cadre de ce dispositif dans le domaine de l'agriculture.

Interrogé en marge de la 8ème édition du Salon international des énergies renouvelables, énergie propre et développement durable (ERA), qui se tient au Centre des conventions d'Oran (CCO) du 23 au 25 octobre en cours, le directeur général de ce dispositif a indiqué que la CNAC a financé quelque 2.500 projets au cours de l'année 2017 dont 49% touchent à l'agriculture.

Il s'agit de petites fermes, de projets

d'élevage ovin et bovin ainsi que d'élevage de poulet de chair et de poules pondeuses, a précisé Mohamed Mahmoudi, soulignant que la direction de la CNAC encourage les porteurs de projets à investir dans les projets à valeur ajoutée, notamment dans le domaine de l'agriculture, le tourisme, les TIC, l'environnement.

Les 2.500 projets financés par la CNAC au cours des 10 premiers mois de l'année 2017 ont permis la création de quelque 7.500 postes d'emploi, avec une moyenne de 3 postes par entreprise, a-t-il fait savoir.

Le taux de recouvrement à la CNAC est estimé à 58%, un taux appréciable, selon le

DG de la CNAC, qui a indiqué que le taux des projets en échec ne dépasse pas les 4%, selon le même responsable.

Un rééchelonnement a été décrété pour les entrepreneurs financés avant mars 2011 et qui n'ont pas encore remboursé leurs crédits, appelés à se rapprocher des antennes de la CNAC avant le 31 décembre 2017 pour déposer leurs demandes de rééchelonnement pour une durée supplémentaire de 5 ans avec exonération des pénalités de retard, a-t-on fait savoir.

La participation à cette 8ème édition de l'ERA a permis à la CNAC d'entrer en contact avec des jeunes porteurs de projets dans le

domaine de l'économie verte, notamment le recyclage, a déclaré M. Mahmoudi soulignant que le salon a été une occasion pour faire participer des entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'emploi dont l'ANSEJ et la CNAC.

«La participation de ces entreprises ayant réussi à concrétiser leurs projets dans un domaine aussi nouveau que les énergies renouvelables, est le meilleur argument pour encourager les jeunes qui ont des idées et qui n'arrivent à franchir le pas pour se rapprocher des dispositifs d'aide à la création d'entreprises», a-t-il déclaré.

LEE P-DG DE SONATRACH M.OULD KADDOUR :

«Réception de plusieurs projets gaziers d'ici au 1^{er} trimestre 2018 »

Le Groupe Sonatrach réceptionnera plusieurs projets gaziers d'ici à début 2018, permettant d'augmenter le niveau de production gazière, a indiqué, mercredi à Adrar, le P-dg de cette compagnie nationale, Abdelmoumen Ould Kaddour.

«Nous comptons réceptionner plusieurs projets de production de gaz d'ici la fin de l'année en cours et d'autres en début de l'année prochaine», a-t-il souligné en précisant qu'il s'agit notamment des projets du Groupement Reggane (GRN) et du Groupement Timimoune (GTIM) à Hassi Barouda qui doivent être réceptionnés avant fin 2017, tandis que deux autres projets de Touat Gaz et Inghar sont attendus lors du premier trimestre 2018.

Lors d'une visite de travail effectuée au projet du complexe du Groupement Touat Gaz (GTG) à Oued Zine (Adrar), M.

Ould Kaddour a avancé que l'entrée en service de ces projets devrait permettre d'augmenter considérablement la production nationale, précisant, toutefois, que leur impact sur les exportations ne sera pas particulièrement fort du fait de l'augmentation de la consommation locale.

«Nos exportations sont autour de 50 milliards de m3/an, la consommation locale est à un peu moins.

Donc, avec la production actuelle, on arrive à satisfaire ces besoins et on est dans l'équilibre», a-t-il relevé.

Selon lui, la production nationale de gaz devrait augmenter davantage à partir de 2019 et 2020, ce qui permettra de dégager d'autres quantités destinées à l'exportation.

S'agissant du projet Touat Gaz, qui accuse un retard de onze (11) mois, M. Ould Kaddour a exhorté les responsables du projet d'accélérer les travaux de réalisation.

Le Projet Touat Gaz, fruit d'un partenariat entre Sona-



trach et Engie (France), devrait produire 12,8 millions m3 de gaz/jour, soit 4,5 milliards m3/an.

D'un montant d'investissements de 1,1 milliard de dollar (55% par Sonatrach et 45% par Engie), ce projet est réalisé par plusieurs entreprises algériennes ainsi que l'entreprise espagnole Técnicas Reunidas.

Gaz: Sonatrach a les moyens de satisfaire ses engagements à l'international

Le Groupe Sonatrach a les moyens pour honorer ses engagements avec ses partenaires étrangers en matière d'exportation de gaz naturel, a indiqué, mercredi à Adrar, son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour.

«Nous pouvons honorer nos engagements dans les contrats avec les partenaires extérieurs en matière de livraison de gaz naturel.

Nous y travaillons et il n'y a aucune crainte la-dessus», a précisé M.

Ould Kaddour à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection au projet du complexe du Groupement Touat Gaz (GTG) à Oued Zine (Adrar).

Affirmant que Sonatrach est en train de récupérer des quantités importantes de gaz grâce à sa nouvelle stratégie d'optimisation, M. Ould Kaddour a assuré que le Groupe

pourrait d'ici la fin de l'année arriver à 93 milliards de m3 à mettre sur le marché, dont 53 milliards m3 destinés au marché extérieur.

Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité d'optimiser les coûts, que ce soit dans la production ou dans la vente, notamment dans le contexte actuel marqué par la baisse drastique des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux: «Lorsque le baril de pétrole était à 150 dollars, nous étions à l'aise, mais à 50 dollars, on doit faire beaucoup plus attention».

Selon le responsable, le monde entier traverse une crise économique profonde et, plus particulièrement, le monde du pétrole et du gaz.

En conséquence, a-t-il poursuivi, «la façon avec laquelle nous faisons actuellement notre business n'est plus valable».

La situation est très compliquée et on doit trouver de nouvelles approches pour notre pays, en matière de gaz ou de pétrole».

Dans ce sens, il a fait savoir que Sonatrach est continuellement en négociations avec ses partenaires étrangers pour trouver de nouvelles approches économiques sur lesquelles doivent être basés les prochains contrats, et pour trouver des solutions à tout le marché pétrolier et gazier mondial.

Sonatrach va investir une cinquantaine milliards de dollars sur les 5 prochaines années

Le Groupe Sonatrach va investir une cinquantaine milliards de dollars sur les cinq prochaines années, soit une moyenne de 10 milliards de dollars annuellement dans tous les domaines (exploration, exploitation, formation...), a annoncé, mercredi à Adrar, son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour.

«Nous sommes en phase de préparation du plan de développement de notre Groupe sur les cinq prochaines années et nous envisageons d'investir une cinquantaine milliards de dollars sur cette période», a précisé M. Ould Kaddour à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection au projet du complexe du Groupement Touat Gaz (GTG) à Oued Zine (Adrar).

Les chiffres exacts des investissements que Sonatrach envisage d'investir seront prêts d'ici à l'année 2018, a-t-il avancé.

Selon lui, ce plan de développement touchera tous les domaines, et ce, de l'exploration, l'exploitation, l'optimisation des ressources, la gestion de l'entreprise jusqu'à la formation du personnel.

M. Ould Kaddour a également souligné que ce plan de développement ne concerne pas uniquement Sonatrach en tant que société-mère, mais également ses filiales.

«Nos filiales doivent aussi se développer.

elles ont beaucoup de choses à apprendre et on doit les aider à y arriver», a-t-il ajouté.

Précisant que Sonatrach va soumettre son plan de développement à toutes les entreprises nationales publiques et privées d'ici à la fin 2017 ou au début de l'année 2018, M. Ould Kaddour a considéré que «cela permettra de voir ce qu'elles peuvent faire et ce qui manque pour pouvoir le faire».

Et à partir de là, on pourra définir tous nos besoins et tâcher à les acquérir pour pouvoir aller ensemble de l'avant».

SELON UNE ÉTUDE La pénétration des smartphones en Algérie en hausse de 150% en deux ans

La pénétration des smartphones a connu une très forte hausse de 150% au cours des deux dernières années, selon une étude d'Ericsson Consumerlab portant sur l'utilisation des nouvelles technologies en Algérie.

«La pénétration des smartphones a grimpé de 150% au cours des 2 dernières années pour s'établir à 68% en 2016 contre 27% en 2014», indique l'observatoire ConsumerLab d'Ericsson qui a réalisé cette enquête de terrain intitulée «la société devient digitale» et qui porte sur l'utilisation des nouvelles technologies dans six grandes villes algériennes à savoir : Alger, Oran, Constantine, Sétif, Blida et Ouargla.

L'étude, qui s'est déroulée en entretien direct avec un échantillon représentatif de 6 millions d'utilisateurs de différentes franges de la société, relève que la population de personnes sondées dont l'âge est compris entre 15 et 60 ans est composée d'étudiants, de personnes actives et inactives, ajoutant que dans cette frange, «les consommateurs de la 3G sont passés de 50% en 2014 à presque 100% en 2016».

Selon l'étude, les consommateurs en Algérie utilisent à parts égales l'internet haut débit fixe (ADSL) et mobile (3G).

Pour ce qui est du point d'accès internet privilégié, l'étude note que la connexion à partir du domicile arrive en tête avec une proportion de consommateurs accédant à Internet pendant leur trajet en forte hausse, passant de 10% en 2014 à 35% en 2016».

L'enquête montre aussi une «hausse» d'utilisation de tous les types de services Internet depuis 2014.

Il est ainsi relevé une augmentation de 18% à 61% du nombre d'utilisateurs qui utilisent des applications de navigation via internet ainsi que des utilisateurs de services de commerce électronique qui sont passés de 10% à 52%.

Concernant le volume de consommation de l'internet mobile, l'étude indique que les utilisateurs optent de plus en plus pour des volumes mensuels de données internet mobiles supérieurs.

«Ainsi, plus de 2 sur 5 s'abonnent à des packs de données de plus de 1 Go par mois», précise la même source.

L'étude note, en outre, que «la performance du réseau est le principal facteur de satisfaction en Algérie avec 73% des personnes sondées qui accordent plus d'importance à la voix contre 27% pour la data».

ANSEJ:

Financement de plus de 5.000 projets en environnement et énergies renouvelables depuis 1997

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a financé, depuis sa création en 1997, plus de 5.000 projets au niveau national dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables au profit de diplômés d'universités et de centre de formation professionnelle, a-t-on appris de sa Directrice générale.

Ces projets ont généré plus de 15.000 emplois, a indiqué Djaidir Samira en marge du 8ème salon international des énergies renouvelables, énergie propre et développement durable «Era» organisé à Oran.

Ces projets concernent le tri et le traitement des déchets, la production de panneaux solaires, le traitement des eaux, la création d'espaces verts et autres, a-t-elle ajouté.

Mme Djaidir a précisé que l'ANSEJ accorde une grande importance aux projets d'énergies renouvelables créateurs d'emploi et ayant un impact sur l'environnement, ainsi que tous les projets proposés par des diplômés d'universités et des instituts de formation dans le domaine des énergies



renouvelables dont a besoin le marché national à travers le pays, dans la perspective d'ancrer la culture des énergies renouvelables au sein de la famille algérienne, a souligné la Dg de l'ANSEJ.

Le salon «Era» enregistre la participation de 13 micro-entreprises de plusieurs wilayas du pays activant dans le domaine des énergies renouvelables et l'énergie propre dont huit financées au titre de l'ANSEJ et cinq au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

La même responsable a invité les jeunes porteurs de projets dans le domaine des énergies renouvelables à se présenter auprès de l'ANSEJ pour concrétiser leurs projets et profiter de l'accompagnement et autres avantages.

La 8ème édition du salon international «Era», organisé trois jours durant au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, enregistre la participation de 80 exposants nationaux et étrangers.

Initié par l'Agence de communication «Myriade», ce salon constitue un espace de rencontre et d'échange pour les entreprises et les opérateurs nationaux et étrangers dans les domaines de l'énergie et l'industrie.

MESSAHEL L'A AFFIRMÉ : «La lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational «nécessite» la promotion de programmes de coopération bilatéraux et régionaux»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé mercredi à Alger, que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational «nécessite» aussi la promotion de programmes de coopération bilatéraux, régionaux et même internationaux, exprimant la «disponibilité» de l'Algérie à apporter sa contribution à toutes les initiatives visant un renforcement de la «lutte commune» contre ces fléaux.

«La lutte contre ces deux fléaux nécessite aussi la promotion de programmes de coopération bilatéraux, régionaux et même internationaux ainsi que le développement de la coopération entre les organismes régionaux et internationaux», a indiqué M. Messahel à l'ouverture des travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational, co-organisée par l'Algérie et les Pays-Bas.

Affirmant que l'Algérie «déploie d'importants efforts pour combattre ces fléaux sur son territoire», il a exprimé «la disponibilité» de l'Algérie à apporter sa contribution à «toutes les initiatives bilatérales, régionales, en particulier avec les pays de l'espace sahélo-saharien et de toute l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au niveau international, allant dans le sens du renforcement de la lutte commune contre ces fléaux, qui constituent des dimensions importantes de potentielles agressions hybrides dirigées contre la sécurité, la stabilité, la cohésion et le développement de nos pays».

ALGÉRIE - AFRIQUE Début des travaux de la 1^{ère} réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme

Les travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme, ont été ouverts mercredi à Alger par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.



Co-organisée par l'Algérie et les Pays-Bas, cette rencontre régionale regroupe de hauts fonctionnaires et des experts dans les domaines de la lutte contre le crime organisé transnational, de la prévention et la lutte contre le terrorisme, de la sécurité

des frontières et de la lutte contre le financement du terrorisme, des pays membres du Forum GCTF, des pays de la région d'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales, dont l'ONU et l'Union Africaine. Cette

première rencontre régionale vise «l'élaboration d'un mémorandum de bonnes pratiques, qui sera soumis pour approbation à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle du GCTF, prévue en septembre 2018».

M. Messahel souligne la «nécessité» de parvenir à «une définition commune» du terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné, mercredi à Alger la «nécessité» de parvenir à «une définition commune» du terrorisme, plaidant pour «un renforcement» des instruments nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational.

«Il y a aussi une nécessité de parvenir à une définition commune du terrorisme, comme c'est le cas avec le crime organisé transnational», a déclaré M.

Messahel à l'ouverture des travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational, co-organisée par l'Algérie et les Pays-Bas.

Il a plaidé, à l'occasion, pour «un renforcement des instruments nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre ces fléaux», soulignant que «de solides arsenaux juridiques existent pour traiter chacun de ces deux fléaux, mais l'effort reste à faire pour y couvrir la relation entre eux».

M. Messahel a mis également en évidence la nécessité «d'organiser l'échange d'informations et de données, de renforcer la coopération la coopération judiciaire régionale et internationale, de renforcer aussi les institutions internationales de lutte contre le crime organisé transnational telles que la Commission pour la prévention du crime et la justice

pénale ou la Convention arabe de lutte contre le commerce illicite des drogues, et réfléchir aussi à la création de cordons sanitaires autour des zones de production de drogues, de psychotropes...».

Relevant la «complexité» de la relation entre les deux fléaux et ses conséquences sur la sécurité et la stabilité régionale et internationale, M. Messahel a noté que «la thématique n'est pas nouvelle», dans la mesure où «elle préoccupe les Etats, l'ONU et les Organisations régionales, dont l'Union africaine (UA), depuis de très longues années maintenant.» Il a rappelé, dans ce sens, que «la résolution 1373 du Conseil de sécurité avait d'ailleurs établi, en 2001 déjà, un lien entre le terrorisme et le crime organisé transnational».

M. Messahel a affirmé que «la région à laquelle appartient l'Algérie connaît, à la fois, le terrorisme et le crime organisé transnational», relevant que la bande sahélo-saharienne, en particulier, «est aujourd'hui une zone meurtrie et menacée par le développement de ces deux fléaux, par la densification de leurs canaux de collaboration, par la solidité des interconnexions de leurs intérêts et par la mutualisation progressive de leurs moyens pour la conduite et la protection de leurs activités criminelles respectives».

Soulignant que «le terrorisme y reste actif et élargit ses champs d'action à un

nombre croissant de pays de l'Afrique de l'Ouest», il a indiqué que «la fédération de certains de ces groupes terroristes augure de projections portées par la maîtrise de moyens financiers accrus».

M. Messahel a soutenu que «le crime organisé transnational dans cette même région couvre une large palette de trafics, incluant la prise d'otages contre paiement de rançons, le trafic de cocaïne, d'héroïne, de psychotropes et surtout de haschich, le trafic d'armes en tous genres, la traite des êtres humains, l'exploitation de la migration illégale, le blanchiment d'argent, l'orpaillage illégal, le trafic de cigarettes et de contrebande de toutes sortes, le trafic de biens culturels, le vol de bétail et bien d'autres trafics encore».

Il a estimé, dans ce sens, que «ces activités illégales drainent des sommes considérables dans une région pauvre où les Etats manquent dramatiquement des capacités et des ressources requises pour les combattre et pour protéger leurs populations respectives des dangers que celles-ci font peser sur leur sécurité, leur stabilité et leurs aspirations légitimes au développement et au bien-être».

Pour M.

Messahel, «il y a donc un fort besoin de mieux connaître et de mieux comprendre l'évolution de la relation et des mutations qui naissent et qui se développent entre ces deux menaces dans toute la

région», ajoutant que ce besoin «est d'autant plus pressant que ces deux fléaux sont de portée globale et s'alimentent de ramifications internationales».

Parmi les pistes à explorer, a-t-il noté, «il y a, à titre d'exemple, la relation entre la délinquance ordinaire, sa radicalisation et le terrorisme, le lien entre le financement du terrorisme et du crime organisé transnational, la spécificité de leurs sources et modes de financement, le phénomène de l'appropriation des services criminels par les groupes terroristes, le concept de «ghanimah» dans la relation entre les deux types de criminalités, la fusion des réseaux sociaux des deux groupes pour la propagande et surtout le recrutement...».

Cette rencontre régionale réunit de hauts fonctionnaires et des experts dans les domaines de la lutte contre le crime organisé transnational, de la prévention et la lutte contre le terrorisme, de la sécurité des frontières et de la lutte contre le financement du terrorisme, des pays membres du Forum GCTF, des pays de la région d'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales, dont l'ONU et l'Union Africaine.

Elle vise «l'élaboration d'un mémorandum de bonnes pratiques, qui sera soumis pour approbation à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle du GCTF, prévue en septembre 2018».

GCTF : L'envoyé des Pays-Bas salue les efforts de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste

- L'envoyé spécial des Pays-Bas en matière de lutte antiterroriste a salué, mercredi, «le rôle de l'Algérie en matière de lutte antiterrorisme», mettant en avant les efforts consentis par l'Algérie pour combattre ce fléau tant au niveau local que régional et international.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme en Algérie, présidée conjointement entre l'Algérie et les Pays-Bas, le représentant des Pays-Bas a indiqué que cette rencontre «vise une meilleure prise de conscience et la promotion des pratiques liées à ce sujet important (lien entre le crime organisé transnational et le terrorisme), à travers l'échange de compétences et d'expériences».

L'envoyé personnel des Pays-Bas a salué «le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme», mettant en avant «les efforts qu'elle consent pour éliminer ce fléau à travers la coordination régionale et internationale».

Cette réunion issue de l'initiative qu'a lancée le GCTF le mois de septembre dernier, «examinera la relation entre le crime organisé et le terrorisme, notamment en Afrique de l'ouest en vue de l'éradication», a-t-il précisé soulignant que la résolution onusienne de 2014 exhortait les Etats à lutter contre les crimes dont le trafic d'armes qu'exploitent les organisations terroristes en vue d'élargir leur champ d'activité dans le monde.

«Le caractère transfrontalier ne concerne pas uni-

quement l'Europe mais l'ensemble des régions du monde, sur ce une coordination et un échange de compétence et d'expérience dans ce domaine doivent être augmenté en associant toutes les parties», a poursuivi l'intervenant, affirmant que le fléau du terrorisme «menace les Etats africains et la région du Sahel» au moment où certains Etats ont enregistré une avancée considérable dans la lutte contre ce fléau à l'instar du Burkina Faso qui a promulgué des lois spéciales à la lutte antiterroriste.

«Le 21^{ème} siècle a connu des attaques terroristes terribles et plusieurs menaces ayant touché la sécurité et la paix même au-delà des frontières, ce qui a poussé les pays à résister et prendre les positions qui s'imposent. Nous

avons enregistré une avancée en termes de lutte contre le terrorisme, franchi de grands pas pour consolider l'Etat de droit, remporté des acquis et relevé de grands défis», a-t-il ajouté.

L'Envoyé personnel des Pays-Bas a mis l'accent sur «l'impératif de bien concevoir la dynamique du lien entre le crime organisé transnational et le terrorisme, pour que tous y compris les peuples, les Etats et les institutions locales et internationales s'engagent à lutter contre le trafic, notamment celui relatif aux ressources pétrolières, constituant ainsi un danger à la stabilité régionale et internationale».

Il a également mis en avant «l'impératif de renforcer la législation, les capacités et les moyens de

lutte contre ce fléau», en échangeant les informations pendant cette réunion entre les experts participants et qualifiés pour débattre de ce sujet. Cette réunion intervient à l'issue d'une rencontre similaire co-présidée par l'Algérie et le Canada les 23 et 24 octobre.

Elle est la première réunion du groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur l'Afrique de l'Ouest.

De hauts fonctionnaires et des experts en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ont participé à cette réunion ainsi que les Etats membres du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, les Etats de l'Afrique de l'Ouest et les Organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'UA et l'UE.

RÉUNION RÉGIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Experts et spécialistes discutent des liens entre le crime organisé et le terrorisme

Les participants aux travaux de la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme ont examiné, mercredi à Alger, les voies susceptibles de tarir les sources de financement du terrorisme et de renforcer les capacités des régions qui souffrent de ce phénomène.

Lors de la première séance de cette réunion tenue à huis-clos, les experts et hauts fonctionnaires ont passé en revue les expériences des pays participant à cette rencontre concernant les liens entre le crime organisé et le terrorisme dans la région d'Afrique de l'Ouest.

L'échange d'expériences et d'informations, la question de la participation locale, la lutte contre le crime organisé et le terrorisme ainsi que la question du renforcement des capacités et l'application de la loi, seront les principales questions débattues lors de cette séance.

Lors de la deuxième séance consacrée aux sous-groupes, trois débats collectifs seront organisés sur les dynamiques et affaires relatives aux liens entre le crime organisé et le terrorisme pour fixer les principaux défis et mettre en exergue les stratégies efficaces qui ont été mises en œuvre.

Lors de la séance de clôture de cette réunion régionale, les participants présenteront les bonnes pratiques et le nouveau mode permettant de faire face aux liens entre le crime organisé et le terrorisme. Parrainée par le GCTF, cette réunion sur «les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational» s'inscrit dans le cadre de l'initiative conduite par les pays Bas et a pour objectifs de sensibiliser et cerner les besoins et les ressources et tirer profit des expériences pour mieux comprendre les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational. Cette initiative vise également à élargir les outils et les adapter aux différents aspects relatifs à ces liens. Ces outils englobent l'échange d'informations, la justice pénale et le contrôle des frontières.

Elle a également pour objectif de mettre en place une série de pratiques reconnues au plan international pouvant servir de base pour la participation, l'assistance et la formation internationales pour faire face aux éventuels défis que peut constituer le lien entre le terrorisme et le crime organisé transnational.

FORUM MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Un espace de renforcement de la coopération internationale

Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) qui tient mercredi à Alger sa première réunion régionale sur «le lien entre le crime transfrontalier et le terrorisme», se veut «une tribune non officielle multilatérale» qui œuvre à la définition des besoins civils incessants pour la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine.

En tant que forum à orientation scientifique, cette initiative, conduite par les Pays Bas, vise essentiellement à définir les ressources et les besoins et à tirer profit des expériences pour une meilleure compréhension du lien entre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier, ainsi qu'à «encourager une stratégie à long terme en matière de lutte contre le terrorisme et la pensée extrémiste», à travers la formulation, par les membres du forum, d'articles de lois et la garantie d'outils juridiques aux responsables en charge de la mise au point des politiques pour le renforcement des capacités civiles et stratégiques nationales, des plans d'action et des unités d'entraînement en matière de lutte contre le terrorisme, indique une fiche technique dis-

tribuée lors de la réunion. Parmi les principaux objectifs de ce forum, il y a lieu de citer le soutien et l'encouragement de la mise en œuvre de la stratégie de l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme, y compris le plan d'action du Secrétaire général de l'ONU relatif à la lutte contre l'extrémisme violent, d'autant que ce forum œuvre en étroite collaboration avec les instances onusiennes et les organisations internationales et régionales concernées.

Le forum mondial de lutte contre le terrorisme compte cinq groupes actifs dont trois sont des groupes thématiques, à savoir le groupe sur «la lutte contre le terrorisme», présidé par l'Australie et l'Indonésie, celui sur «la justice pénale et suprématie de la loi», présidé par le Nigeria et la Suisse et celui sur «des combattants terroristes étrangers», présidé par la Jordanie et les Etats-Unis.

Il s'agit également de deux groupes actifs sur «le renforcement des capacités», dont le premier concerne la région de l'Afrique de l'Ouest, présidé par l'Algérie et le Canada et le deuxième concerne la région de l'Afrique de l'Est, présidé par l'Egypte et l'UE. Tous ces

groupes s'attellent à la définition des défis civils ayant trait à la lutte contre le terrorisme, aux besoins et aux vides ou lacunes enregistrées en matière de renforcement des capacités, outre l'examen des actions liées au traitement des besoins et à la mobilisation de la volonté politique, des ressources financières et des expériences.

Depuis sa création en 2011, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) a lancé de nombreuses initiatives axées notamment sur «le cycle de vie de la radicalisation à la violence», «la sécurité frontalière et les défis des frontières poreuses», «la prévention des enlèvements contre rançon», «le soutien aux victimes du terrorisme» et «la lutte contre l'extrémisme violent sur Internet».

Il a également mis sur pied le groupe de travail chargé des plans d'actions nationaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Trois organismes issus du GCTF s'emploient à renforcer les capacités en matière de lutte contre le terrorisme aux niveaux national et régional.

Il s'agit du Fonds mondial pour l'enga-

gement et la résilience communautaire qui est le tout premier fonds public-privé à appuyer les efforts de terrain des communautés locales pour lutter contre l'extrémisme violent.

Il s'agit aussi du Centre international d'excellence «Hedayah» consacré à la formation, au dialogue, à la recherche et à la collaboration pour la lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que de l'Institut international pour la justice et l'Etat de droit dont la mission est de fournir aux responsables de la justice pénale une formation sur les moyens de relever les défis posés par le terrorisme.

Depuis sa création, le GCTF a coordonné ses efforts de lutte antiterroriste avec de nombreux Etats, dont les Etats-Unis, des organisations régionales et internationales en charge de la lutte contre le terrorisme et les pays touchés par ce fléau.

Le GCTF a su instaurer de nouvelles traditions de coopération avec les Etats et les Gouvernements afin de leur permettre de mettre en place des programmes politiques et des mécanismes efficaces en matière de lutte contre le terrorisme.

APS

TRANSPORT : Lancement de la carte à puce (sans contact) pour les usagers du métro et tramway

L'entreprise Métro d'Alger (EMA) lance un nouveau service intitulé la carte sans contact (CSC, carte à puce) destinée aux clients utilisant fréquemment le métro et le tramway et ce à partir du 24 octobre 2017, a indiqué lundi cette entreprise publique dans un communiqué. La carte à puce sera mise essentiellement à disposition des abonnés usagers des deux réseaux de transports (métro et tramway) à la même date, ajoute la même source.

Selon la même source, l'interopérabilité est la capacité que possède un système ou un produit, dont les interfaces sont intégralement connues, à fonction avec d'autres systèmes ou produits existants ou futurs et ce sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

Le client dispose pour voyager d'un support (carte à puce sans contact CSC) unique sur lequel, il peut charger à la fois ses titres (abonnements, unités de voyage) de transport et ses droits à réduction, explique le communiqué.

Ce support interopérable est utilisé sur les deux modes de transport (métro/tramway), chaque réseau reconnaît, accepte et traite le support interopérable émis par l'autre réseau partenaire.

Le support interopérable demeure propriété de son émetteur et lorsqu'il est nominatif, il est réservé à un usage personnel, précise la même source. Une gamme des supports basées sur ces cartes à puce sans contact sera mise en œuvre dans le métro et tramway. Ces cartes seront interopérables.

Son support peut donc héberger différents types de titres de transport à savoir des titres monomodaux, qui sont utilisables sur un unique réseau de transport, et des titres multimodaux utilisables sur les deux réseaux de transports (métro et tramway). Les voyageurs pourront acquérir les titres de transport (abonnement, unité de voyage) sur le support interopérable (carte sans contact CSC), auprès des agences commerciales au niveau du métro et tramway. Par ailleurs, le ministère des Travaux publics et des transports et l'EMA partagent la volonté de développer l'usage des transports collectifs et considèrent que la billettique constitue «un outil de facilitation de l'accès au transport en offrant à l'utilisateur un support de titre unique pour ses déplacements».

Dans ce cadre, ils partagent comme objectif «le développement de l'usage des transports collectifs et souhaitent favoriser le report modal de la voiture vers le transport en commun» ajoute le communiqué.

Ils considèrent à ce titre le développement de la multimodalité comme «un facteur essentiel à la réussite du développement des transports collectifs en voulant pérenniser et améliorer les offres tarifaires sur les deux modes de transport métro et tramway. De surcroît, ils souhaitent développer des tarifs communs à plusieurs réseaux».

A rappeler que l'entreprise métro d'Alger en accord avec la tutelle, avait lancé en février 2016 le projet relatif à l'interopérabilité des systèmes billettique du métro et du tramway, qui a abouti avec succès à la concertation des deux systèmes.

Pour plus d'informations, l'entreprise métro d'Alger, invite sa clientèle à ce diriger vers les agences commerciales de RATP EL DJAZAIR et SETRAM ou via leurs sites électroniques.

APS

ARMÉE Gaïd Salah supervise des unités relevant du secteur militaire de Laghouat

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a consacré la 3e journée de sa visite à la 4ème Région militaire à la supervision de quelques unités relevant du secteur militaire de Laghouat, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

La visite a été entamée à partir de la Base aérienne de Laghouat, et après la cérémonie d'accueil, le général de Corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le commandant de cette Base, pour superviser, par la suite, ses différentes infrastructures.

Il a ensuite suivi à l'Ecole des Cadets de la nation de Laghouat, une présentation animée par le commandant de l'Ecole, pour superviser ensuite les infrastructures pédagogiques, administratives et sportives.

L'Ecole des Cadets de la nation est dédiée à l'enseignement moyen avec une capacité de 800 places pédagogiques et qui garantit, à l'instar des autres Ecoles des Cadets de la nation un cursus de haut niveau. Elle dispose de toutes les commodités et les moyens humains, matériels et pédagogiques modernes, à l'instar de laboratoires de sciences appliquées et technologiques, de salles de cours assistées par ordinateurs, de laboratoires de langues, de salles Internet, d'amphithéâtres, de bibliothèques et d'infrastructures de sports et de loisirs.

Le général de Corps d'Armée a procédé, par la suite, en compagnie du général-major, Cherif Abderrezak, commandant de la 4ème Région militaire, à l'inauguration du nouveau siège du secteur militaire à Laghouat, et sa baptismation au nom du chahid Ahmed Chetta, en présence de membres de la famille du chahid, auxquels le général de Corps d'Armée a rendu hommage.

A l'Ecole d'application de Défense contre avions, après une présentation donnée par le Commandant de l'Ecole et une inspection de ses différentes structures, le général de Corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les éléments des unités de la garnison de Laghouat, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence, par l'ensemble des unités, rappelant «les exploits de la glorieuse Révolution, par laquelle ses meneurs et ses acteurs ont réussi à triompher de l'une des plus abjectes des colonisations que l'ère moderne a eu à connaître».

«L'histoire de votre pays l'Algérie est, sans démesure, un accomplissement national, dont la grandeur, l'éminence, la gloire et le mérite sont indéfectibles, loin d'être une succession de faits communs, c'est une œuvre prodigieuse et exceptionnelle, où le propre de la personne Algérienne avec toutes ses caractéristiques et particularités a été incarné, à travers laquelle se dessinent les exigences de cette personnalité, dont le pilier central demeure la sincérité envers soi et envers la Patrie, et devant Allah en premier et en dernier lieu», a indiqué Gaïd Salah à



l'adresse de l'assistance. «Telles sont les nobles valeurs qui ont permis à vos aïeux de triompher de l'une des plus abjectes des colonisations que l'humanité a eu à connaître pendant notre ère, et de remettre aux fils de l'Algérie, génération après une autre, ce capital de valeurs et de vertu, qui est à la fois une source inépuisable de fierté et de dignité mais aussi un parfait modèle à suivre», a-t-il ajouté.

«Et tel est l'objectif ultime, que j'aspire à atteindre, rappelant en permanence notre histoire nationale. Celui qui a marché sur leurs pas, a appris de leurs enseignements, et a puisé de leurs leçons, ne verra de déception, tant qu'il prendra exemple sur ce modèle de perfection. Ainsi s'érige le capital de valeurs sur lequel les éléments militaires devront fonder leur prospérité professionnelle, comportementale et morale, et à travers lequel ils perfectionneront leurs compétences et développeront leur fond de connaissance», a-t-il relevé.

Le général de Corps d'Armée a affirmé que l'ANP, «en accord avec la vision clairvoyante de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, œuvre en permanence à adapter ses compétences et ses capacités avec tous les défis et les menaces éventuels».

«Partant de cet invariant principe national, vous êtes pleinement conscients, que notre ultime préoccupation en tant que Haut Commandement, dont nous euvrons avec détermination à honorer les exigences, conformément à la vision clairvoyante de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la

Défense nationale, est la poursuite des efforts d'adaptation des compétences de l'ANP, avec l'anticipation des défis et menaces éventuels, à la simple pensée de leurs protagonistes, à porter atteinte à la sécurité de l'Algérie et à sa stabilité, aujourd'hui comme demain», a-t-il poursuivi.

Il a indiqué que «dans l'optique de ces nobles objectifs, nous considérons avec conviction que les grandes réalisations accomplies sur plus d'un

échelon, sont en mesure de hisser nos Forces armées à la hauteur des grandes responsabilités qui sont à sa charge». «Nous ne vantons, sans démesure, les réalisations sur le terrain au sein de l'ANP dans toutes ses composantes, que nul ne réfutera, sauf envie, personne n'omettra, sauf ingrat, et aucun ne pourra voiler, sauf vaniteux, car nous considérons ceci comme étant un devoir national, dont les intentions sont pures et le serment sincère, grâce à la volonté d'Allah le

Tout-Puissant, notre engagement envers ce devoir national, notre amour indéfectible de la Patrie et notre application à son éminent service», a-t-il affirmé.

«J'insiste sans cesse et je souligne continuellement le travail en tant que valeur, en tant qu'hygiène de vie et en tant que rythme continu et régulier. Cette valeur qui est devenue, au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, la source principale de nombreux acquis de qualité, grâce à l'appui d'Allah le Tout-Puissant, et grâce à la synergie des efforts, chacun dans ses fonctions et dans la limite de ses compétences», a conclu le général de Corps d'Armée.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Onze casemates pour terroristes détruites à Jijel et Batna

Onze (11) casemates pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale et des outils de détonation, ont été détruites mardi, à Jijel et Batna, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite aux opérations exécutées par nos unités à Jijel et Batna (5e Région militaire), des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 24 octobre 2017, (11) casemates pour terroristes contenant une bombe de confection artisanale,

des outils de détonation, des vêtements, des effets de couchage et une importante quantité de substances de vivre», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les services de douanes «ont arrêté, à Laghouat (4e RM), Tiaret et Tlemcen (2e RM), 5 narcotrafiquants et saisi 88,5 kilogrammes de kif traité, 574 comprimés psychotropes et 4 véhicules touristiques».

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont intercepté à Taman-

rasset, Bordj Badji Mokhtar (6e RM), 7 contrebandiers et saisi 6,5 quintaux de denrées alimentaires, 860 litres d'huile de table, 450 litres de carburant et divers outils d'orpaillage, alors que 4677 unités de différentes boissons et 3500 paquets de cigarettes ont été saisis à Laghouat et Biskra (4e RM). En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 12 personnes à Oran (2e RM), tandis que 50 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Adrar et Ouargla», rapporte également le communiqué.

GRÈVE: AIR ALGÉRIE

Des perturbations sur l'ensemble des vols

Des perturbations toucheront l'ensemble des vols d'Air Algérie sur les réseaux domestique et international suite à une grève du personnel de la maintenance, a indiqué hier la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

"Suite à un mouvement social sans aucun préavis déclenché par le personnel de la maintenance la nuit du 24 au 25 octobre, la compagnie Air Algérie informe sa clientèle que des perturbations toucheront l'ensemble des vols aussi bien sur les réseaux domestique qu'international», note le communiqué d'Air Algérie. Pour rappel, les techniciens et travailleurs des services de maintenance des aéronefs ont entamé mardi une grève illimitée, en soulevant une série de revendications, notamment la révision de la grille de classement et des salaires, et ce, conformément aux dispositions de la convention collective, avait déclaré mardi soir à l'APS le président du Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA), M. Ahmed Boutoumi.

Pour sa part, le P-dg d'Air Algérie, Bekhouche Allache, avait, dans un entretien téléphonique à l'APS, qualifié



cette grève d'«illégal» car elle ne satisfait pas les conditions légales relatives à l'annonce d'une grève, d'autant plus qu'elle a été déclenchée subitement.

Il a ajouté que «la SNTMA n'a même pas daigné contacter la Direction générale de la compagnie pour discuter de leurs revendications, et ce, au terme de la réunion de leur assemblée générale extraordinaire, et a déclenché le mouvement de grève d'une manière contraire aux procédures en vigueur rela-

tives aux mouvements de protestation».

Pour sa part, le président de la SNTMA, M. Boutoumi, avait indiqué à l'APS que la grève entamée mardi serait «illimitée et à travers l'ensemble des aéroports du pays», et jusqu'à l'application des clauses de la convention collective, particulièrement celles relatives au classement, à la grille des salaires et aux primes.

«La convention collective, signée en 1999, a été contournée progressivement, deux

ans seulement après son application», selon M. Boutoumi.

«Les techniciens de maintenance et de mécanique sont classés, selon la convention collective, au deuxième rang après les pilotes, mais ils occupent en réalité les derniers rangs de classification», a ajouté M. Boutoumi, affirmant que le salaire de base des hôtesses et des stewards dépassait de quatre fois celui des techniciens de maintenance.

«Il est inconcevable que les techniciens de maintenance et de mécanique occupent les derniers rangs de classement tandis que la convention collective prévoit leur classement au deuxième rang après les pilotes», a ajouté M. Boutoumi. «Nous avons décidé de poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction de nos revendications légitimes, à travers l'application de la convention collective de la compagnie», a-t-il avancé.

EL TARF

23 étudiants blessés dans un carambolage

Un carambolage survenu mardi sur le chemin de wilaya (CW) 103, reliant la RN 44 à la RN 84, en allant vers la daïra de Dréan, a fait 23 blessés (12 étudiants et 8 étudiants), a-t-on appris auprès de la protection civile d'El Tarf.

Le carambolage, ayant impliqué trois véhicules touristiques et un bus de transport des étudiants des-

servant la ligne Besbes (wilaya d'El Tarf) - Sidi Achour (wilaya d'Annaba), s'est produit, tôt mardi au carrefour reliant Bir El H'nach à l'usine de tomate Saca, a indiqué cette source.

Agés entre 19 et 23 ans, les victimes dont 10 étaient en état de choc et le reste blessé légèrement, ont été transférées aux services des

urgences de Besbes et Ben M'Hidi, où les soins nécessaires leur ont été prodigués, a-t-on précisé.

Deux unités d'intervention ont été mobilisées suite à cet accident de la circulation, a fait savoir la même source.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce carambolage.

SIDI BEL-ABBÈS:

Saisie de plus de 14 kg de kif traité et arrestation de deux individus à Ras El Ma

Les éléments de la gendarmerie nationale à Ras El Ma (Sidi Bel-Abbès) ont opéré, dernièrement, la saisie de plus de 14 kg de kif traité et arrêté deux personnes impliquées, a-t-on appris mardi de source sécuritaire.

Cette quantité de kif a été découverte

lors de la fouille d'un véhicule utilitaire au niveau de la RN 13 et deux personnes ont été arrêtées, a-t-on indiqué, soulignant que la drogue provenant du Maroc a été destinée pour être écoulée à l'ouest et au centre du pays. Lors de la même opération, plus de 800 compri-

més psychotropes en possession des éléments de cette bande ont été saisis, a-t-on ajouté.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

BOUIRA :

Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs à Aïn Bessam

Un réseau de faux monnayeurs a été démantelé par les services de sécurité dans la wilaya de Bouira et le mis en cause principal a été arrêté dans la ville d'Aïn Bessam (Ouest) suite à une plainte déposée par une des victimes, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les faits de cette affaire remontent à quelques semaines

lorsque deux citoyens ont déposé plainte auprès des services de la police à Aïn Bessam, où ils ont été victime d'un échange de fausse monnaie de la part d'un des principaux membres de ce réseau sévissant dans la partie ouest de la wilaya de Bouira.

Ces faux-monnayeurs tentaient d'écouler leur fausse monnaie sur les marchés hebdomadaires ou près des

banques, où ils trompaient les gens en leurs proposant l'échange de faux billets de 2000 DA, a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Sûreté de la wilaya de Bouira, le lieutenant de police Samir Toutah.

Ce dernier a précisé que le principal mis en cause dans cette affaire (B.M) avait été arrêté à Aïn Bessam. Le faux monnayeur a aussitôt reconnu

les faits en avouant avoir trompé plusieurs victimes à Aïn Bessam, Lakhadaria, Sour El-Ghouzlane et Kadiria (Ouest de Bouira). Le malfaiteur avait pu échanger une somme de 158 000 DA qui a été saisie par les services de la police lors de son arrestation, a encore ajouté M. Toutah.

Un autre individu répondant aux initiales (C.M), suspecté d'être membre de ce ré-

seau, a également été arrêté lors de cette opération. Les deux individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Bessam, avant que le dossier ne soit confié au juge d'instruction qui a ordonné l'emprisonnement du premier mis en cause (M.B) et la mise sous contrôle judiciaire du second, a conclu la même source.

APS

JUSTICE

Le tribunal criminel d'Oran bientôt transféré à l'ancien siège du pôle pénal spécialisé

Le Tribunal criminel d'Oran sera transféré, dès la prochaine session criminelle prévue en novembre prochain, de la cité «Djamel-eddine» vers l'ancien siège du pôle pénal spécialisé sis au centre-ville d'Oran, a-t-on appris mardi à la Cour d'Oran. Un Tribunal criminel d'appel sera mis en place dans les locaux même de la Cour d'Oran, à l'instar des autres Cours à travers le pays, a-t-on indiqué, soulignant que ces mesures entrent dans le cadre des dispositions du nouveau Code de procédure pénale qui a introduit une réforme dans la composition et le fonctionnement du tribunal criminel.

Dans les nouvelles dispositions promulguées le 2 octobre dernier, date d'ouverture de la troisième session criminelle à Oran, il est mentionné que les procès portant sur le terrorisme, la contrebande et le trafic de drogue sont jugés en l'absence du jury populaire.

A noter que les affaires traitées depuis le début octobre par le tribunal criminel d'Oran ont porté quasi totalement sur le trafic de drogue, à l'exception de quelques procès portant sur des actes terroristes et les débats et délibérations se sont déroulés sans jury, en présence de trois magistrats ayant composé le tribunal conformément à l'article 258 du nouveau Code de procédure pénale. En dehors des trois crimes cités, quatre jurés choisis parmi la société civile au lieu de deux précédemment composeront désormais le tribunal criminel aux côtés du président et des deux magistrats assesseurs.

Entré en vigueur en avril dernier, le nouveau Code de procédure pénale conforte, notamment, le principe de présomption d'innocence tant que la culpabilité n'a pas été établie par jugement et stipule que le doute est interprété au bénéfice de l'accusé.

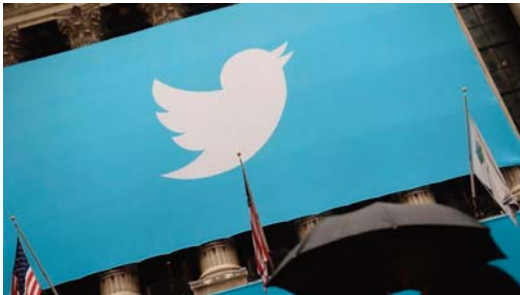
La loi relative au tribunal criminel constitue l'une des principales réformes du code de procédure pénale entrant dans le cadre de la promotion des droits de l'homme.

Ces réformes auront une répercussion conséquente sur l'examen et le traitement des affaires criminelles, selon leurs initiateurs.

A rappeler que dans l'ancien code de procédure pénale, un jugement rendu par le tribunal criminel n'était pas susceptible d'appel et seul le recours en pourvoi de cassation devant la Cour suprême était possible. Lors de la session criminelle récente à Oran, les magistrats prenaient le soin, après chaque verdict, de notifier aux justiciables qu'ils ont 10 jours pour faire appel.

Technologies

Twitter promet plus de transparence sur les publicités politiques



L'entreprise Twitter a annoncé mardi des mesures pour être plus transparente sur les publicités politiques apparaissant sur le réseau social, leurs annonceurs et les utilisateurs ciblés. Twitter entend mettre en place une politique plus stricte concernant les contenus publicitaires, améliorer les contrôles déjà existants, et lancer un centre qui recensera des informations sur les annonceurs et le message de ces contenus sponsorisés («ads»), selon Bruce Falck, un des responsables de Twitter.

«Pour que cela soit clair quand vous voyez un contenu qui fait de la publicité électorale, nous allons demander aux annonceurs d'identifier clairement leurs publicités en tant que tel», a-t-il écrit sur un blog. «Nous allons également changer l'apparence de ces publicités pour faire apparaître visuellement qu'il s'agit de publicités politiques».

L'entreprise travaillera entre autres avec ses concurrents, les législateurs et les annonceurs pour identifier clairement ces

contenus. Les géants de la tech tentent de réagir après des ingérences attribuées à la Russie lors de la campagne présidentielle américaine de 2016. Facebook, Twitter et Google ont ainsi trouvé sur leur site respectif des contenus financés par des intérêts russes pendant la campagne. Moyennant finance, certains contenus sur les réseaux sociaux ou les moteurs de recherche peuvent être ciblés vers certains utilisateurs, selon leur profil, leur lieu géographique ou leurs historiques de recherche par exemple. Il peut s'agir de publicités classiques mais aussi de publications ou de pages sponsorisées. 470 comptes ont ainsi dépensé près de 100.000 dollars entre juin 2015 et mai 2017 pour publier des annonces mettant en avant de fausses informations sur Facebook.

Des sénateurs américains ont proposé la semaine dernière de soumettre les réseaux sociaux aux mêmes règles de transparence pour la publicité politique que les chaînes de télévision.

SELON DES SCIENTIFIQUES

La mutation du virus H7N9

pourrait être une menace croissante pour l'homme

Des scientifiques chinois qui étudient l'évolution du virus de la grippe aviaire H7N9 ont découvert que les mutations de ce virus pourraient être une menace croissante pour l'homme, selon des médias. Ces découvertes ont été publiées mardi sur le site Internet Cell Research.

Les scientifiques ont oeuvré quatre ans pour mener ces recherches, collectant plus de 110.000 échantillons sur les marchés aux volailles et dans les abat-

toirs de plus de 20 provinces, a indiqué Chen Hualan, directrice du Laboratoire national de référence de la grippe aviaire.

Ils ont évalué l'évolution des souches de virus H7N9 isolées à partir d'échantillons aviaires et découvert 23 génotypes différents. Certaines souches n'étaient pas mortelles chez les souris et furets, mais avaient, via la réplique chez les furets, muté pour devenir hautement mortelles. Le virus se propage facilement chez les furets par

la respiration.

«Nos études montrent que les nouvelles mutations de H7N9 sont mortelles pour les poulets et posent une menace croissante à l'homme. Il est donc nécessaire de contrôler et d'éradiquer le virus H7N9 pour prévenir une possible pandémie», a expliqué Mme Chen. La grippe aviaire H7N9 a été signalée pour la première fois chez l'homme en mars 2013 en Chine et est susceptible de causer une épidémie en hiver et au printemps.

APS

SELON L'UNESCO

Les enseignants ne doivent pas être les seuls mis en cause quand c'est le système qui est défaillant

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a souligné dans l'édition 2017/18 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation publiée mardi que pointer du doigt les enseignants pour leurs faibles résultats et pour leur absentéisme est à la fois injuste et contre-productif.

Le rapport intitulé «Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements» met l'accent sur la responsabilité des gouvernements pour garantir une éducation universelle de qualité et souligne qu'il est indispensable de rendre des comptes pour atteindre cet objectif.

«L'éducation est une responsabilité partagée entre tous : gouvernements, écoles, enseignants, parents et acteurs privés», a déclaré la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, dans un communiqué de presse.

Le rapport montre par exemple que la moitié des absences d'enseignants en Indonésie en 2013/14 correspondait à des dispenses liées à la poursuite d'études et que ces absences auraient dû être remplacées. De la même manière, au Sénégal en



2014, seuls 12 jours d'absence sur 80 étaient imputables à une défaillance de responsabilité des enseignants. Les personnes ne peuvent être tenues responsables pour des résultats qui dépendent de l'action d'autres acteurs.

«S'appuyer sur les résultats scolaires des élèves pour sanctionner les enseignants et les écoles risque de les inciter à adapter leur comportement pour se protéger, ce qui peut avoir pour effet de marginaliser encore les plus faibles», explique Manos Antoninis, directeur du Rapport GEM. «Les gouvernements sont les premiers à devoir rendre des comptes. Si un gouvernement a tendance à rejeter la faute sur d'autres, cela détourne l'attention de sa propre responsabilité qui est de mettre en place un système éducatif solide et solidaire», a-t-il ajouté. Alors que la

transparence aiderait à identifier les problèmes, seul un gouvernement sur six publie des rapports annuels de suivi sur l'éducation.

Des organismes indépendants tels que les ombudsmen, les parlements et les institutions de contrôle sont nécessaires pour inciter les gouvernements à rendre des comptes dans le domaine de l'éducation.

Le rapport pointe également le déficit de responsabilité des donateurs qui ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis de ceux qui en ont besoin. La part de l'aide allouée à l'éducation diminue depuis six ans. Parallèlement, les donateurs exigent de plus en plus qu'en échange de l'aide, les pays obtiennent des résultats qui les éloignent parfois des améliorations globales du système éducatif.

SELON UNE ÉTUDE

Hausse du taux de glyphosate dans l'organisme depuis 1994 en Californie

Une étude publiée mardi dans le Journal of the American Medical Association (JAMA) révèle que le taux de glyphosate, une substance chimique controversée présente dans certains herbicides, a nettement augmenté en près d'un quart de siècle dans l'organisme d'une population témoin de Californie.

Cette hausse date de l'apparition des premières cultures génétiquement modifiées aux États-Unis, en 1994, sur lesquelles l'herbicide RoundUp pouvait être utilisé.

L'étude compare les niveaux de glyphosate dans l'urine de cent personnes vivant en Californie, sur une période de 23 ans à partir de 1993, soit avant la commercialisation des cultures OGM traitées avec du RoundUp.

«Avant l'introduction des cultures génétiquement modifiées peu de personnes avaient des niveaux détectables de glyphosate dans leur urine», explique Paul Mills, professeur de médecine à



l'Université de Californie, à San Diego, principal auteur de l'étude.

Dans ce groupe de personnes âgées, les taux détectables de glyphosate ont grimpé en moyenne de 0,20 microgramme par litre au cours de la période 1993-1996 à 0,44 entre 2014 à 2016.

Ces concentrations restent encore loin de la limite quotidienne de 1,75 milligramme par kilo fixée par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) voire de la li-

mite plus stricte de 0,3 mg/kilo de l'Union européenne. «Nous sommes exposés de plus en plus au glyphosate et la plupart des gens ne sont même pas conscients qu'ils en absorbent dans leur nourriture», relève le Pr Mills.

Au début, le RoundUp était utilisé sur des cultures de soja et de maïs génétiquement modifiées, avant d'être aussi appliqué sur les récoltes de blé et d'avoine aux États-Unis, explique-t-il.

En juillet, l'Etat de Ca-

lifornie a classé le glyphosate comme substance cancérigène. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère cette molécule «comme cancérigène probable» depuis 2015. La Commission européenne a révisé mardi sa proposition sur le renouvellement du glyphosate, désormais ouverte à une période d'autorisation réduite de cinq à sept ans, juste après l'appel du Parlement européen le même jour à éliminer progressivement l'herbicide controversé d'ici fin 2022. Aux États-Unis, des milliers de personnes atteintes de cancer ont engagé une action en justice contre le géant de l'agrochimie Monsanto, un des principaux producteurs de glyphosate et propriétaire du RoundUp.

Il existe peu d'études sur les effets du glyphosate sur les humains, mais celles réalisées sur des animaux montrent qu'une exposition chronique à cette substance peut avoir des effets néfastes, précise le Pr Mills.

DON DU SANG :

Une hausse de près de 7% enregistrée durant le premier semestre 2017

Une hausse de près de 7% dans les opérations de don de sang a été enregistrée au premier semestre 2017, par rapport à la même période de l'année écoulée, a indiqué mardi, l'Agence nationale du sang (ANS), à la veille de la célébration de la journée nationale des donneurs de sang, organisée cette année sous le slogan «Sauver des vies, c'est notre préoccupation».

Les campagnes de collecte de sang se sont multipliées et ont permis d'enregistrer une hausse de 6,6% soit 302.189 dons collectés avec 68% de donneurs bénévoles dont 23% réguliers et 46% de la collecte effectuée en collecte mobile, soit une hausse de 35% par rapport à la même période de l'année 2016, a souligné l'ANS dans son communiqué.

Lors des différentes journées dédiées au don de sang, la mobilisation des donneurs et du personnel de la transfusion sanguine a permis de collecter lors de «la Journée maghrébienne du don et des donneurs de sang le 30 mars» 10.039 poches de sang, et 8.943 poches durant la Journée mondiale du don de sang le 14 juin, précise le communiqué de l'agence. 43.065 poches de sang au total ont été recueillies durant le mois de Ramadhan, en coordination avec le ministre des Affaires religieuses et des Wakf, notamment par des collectes mobiles à proximité des mosquées.

Les campagnes de sensibilisation au don de sang organisées en coordination avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ont permis durant la 1ère et la 2ème campagne nationale de recueillir 9.970 poches de sang, a ajouté la même source, précisant que la 3ème campagne au titre de l'année 2017 débutera mercredi 25 octobre, tandis que le personnel des



Douanes algériennes s'est mobilisé pour la 1ère campagne avec 1583 poches de sang collectés. A l'occasion de la célébration de la 12ème édition de la Journée nationale des donneurs de sang, un timbre postal a été émis en collaboration avec Algérie poste, faisant la promotion du don de sang et représentant une fresque réalisée par des élèves, lauréats d'un concours de dessin organisé par l'ANS conjointement avec le ministère de l'Éducation nationale, précise le communiqué de l'agence. L'objectif de la célébration de la Journée nationale des donneurs de sang, est de rendre «un vibrant hommage à tous les donneurs béné-

voles, et sensibiliser les citoyens à l'importance du don de sang pour sauver des vies», a rappelé l'ANS. Dans ce cadre, l'ANS a annoncé l'organisation, en coordination avec les Directions de santé à travers le territoire national et en coopération avec l'ensemble des partenaires, plusieurs manifestations notamment des campagnes de sensibilisation et de collecte de sang, ainsi que des prêches pour promouvoir le don de sang. A cet effet, l'ANS appelle tous les partenaires à participer à la sensibilisation des citoyens sur l'importance du don de sang et à oeuvrer à l'instauration de cette culture au sein de la société.

SELON LE PR MOKHTAR HAMDI CHÉRI, COORDINATEUR RÉGIONAL DU RÉSEAU NATIONAL DES REGISTRES DU CANCER

Le diagnostic précoce du cancer est le «premier défi» pour réduire la mortalité en Algérie

Le coordinateur régional du Réseau national des registres du cancer, le Pr Mokhtar Hamdi Chérif, a insisté, mardi à Alger, sur la nécessité du diagnostic précoce du cancer en vue de réduire la mortalité liée à cette maladie en Algérie.

Abordant le volet de la lutte contre le cancer, à partir des indicateurs actuels, le spécialiste considère que «le défi premier est la diminution de la mortalité, à travers une détection précoce du cancer», déplorant que les deux tiers (2/3) des malades arrivent aux soins à un stade tardif. Intervenant lors de la rencontre annuelle du Réseau national des re-



gistres du cancer, le Pr Hamdi Chérif a fait savoir que l'année 2015 a enregistré 42.720 nouveaux cas de cancer en Algérie, tous types confondus, dont 11.800 cancers du sein, avec une moyenne d'évolution annuelle pour ce dernier estimée à 7%.

«La survie à 5 ans, seuil critique de la maladie, ne dépasse pas 50% en Algérie, alors que dans les pays développés, elle est de 80%, a-t-il relevé avant de préconiser une «normalisation» de la maladie cancéreuse et une «dénormalisation» des facteurs de risque.

Après le cancer du sein, le cancer du colo-recto se place en seconde position des cancers affectant le plus les femmes, suivi de celui de la thyroïde, a-t-il détaillé, notant que ces types de cancer sont en «évolution constante» chez la gente féminine, contrairement à ceux du col de l'utérus et de l'estomac.

Chez les hommes, a-t-il ajouté, ce sont les cancers du poumon, du colo-recto, de la vessie et de la prostate qui enregistrent une «progression», au moment où celui de l'estomac connaît une «diminution», alors que celui du naso-pharynx est «en train de se stabiliser».

BORDJ BOU-ARRERIDJ :

20 logements de fonction réservés au secteur de la santé

Vingt (20) logements faisant partie du programme de logement social ont été réservés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj à des médecins spécialistes exerçant dans divers établissements publics de santé, a indiqué mardi le directeur de ce secteur, Salim Zegrar.

Ce quota est constitué de 14 unités réalisées au chef-lieu de wilaya au profit de praticiens y exerçant, alors que les six (6) logements implantés dans la localité de Belimour, ayant fait l'objet de

réaménagement, sont destinés aux médecins des communes de Bordj Ghedir et de Ras El Oued, a-t-il expliqué.

L'opération permettra d'offrir toutes les conditions de travail nécessaires aux médecins spécialistes et de diminuer le déficit concernant certaines spécialités en matière d'encadrement médical au sein de l'hôpital central Lakhdar Bouzidi, a-t-il précisé. L'initiative contribuera également à améliorer la qualité des soins en faveur des

malades d'autres structures de santé situées dans la ville de Bordj Bou Arreridj, à l'instar des services anti-cancer, de la médecine interne et de cardiologie, ainsi que les départements de réanimation et d'anesthésie et de gynécologie-obstétrique, a ajouté la même source. Les autorités locales eurent à accorder toutes les facilitations nécessaires pour attirer le plus grand nombre de médecins spécialistes en remédiant au problème du logement.

KHENCHELA

Le discours religieux, un appui important à la sensibilisation au don d'organes

Le discours religieux constitue un appui important à la sensibilisation à l'importance du don d'organes et à l'allègement de la souffrance des malades, ont estimé mardi à Khenchela les participants à une journée de sensibilisation sur le don d'organes.

Les fetwas des principales institutions religieuses sont favorables au don d'organes à un malade par un vivant ou par une personne décédée sous certaines conditions dont l'autorisation explicite du donneur et que le don ne soit pas préjudiciable pour le donneur, a indiqué à l'occasion Messaoud Cherimssène, imam de la mosquée Emir Abdelkader de Khenchela.

Il a insisté sur l'importance de l'éducation sanitaire et la diffusion de la culture du don d'organes qui contribue à sauver une vie, citant un verset du saint Coran stipulant que celui qui sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé tous les hommes.

Durant cette rencontre ayant réuni des médecins de Batna et de Khenchela, le Pr. Moadh Abid, chef du service chirurgie au CHU de Batna, a passé en revue les exigences médicales requises pour procéder à une greffe d'organes et les analyses préalables à effectuer pour déterminer la compatibilité entre le donneur et le récepteur.

Selon ce praticien spécialiste, les médecins exerçant dans les différents hôpitaux du pays ont prouvé leurs compétences par le succès des multiples greffes qu'ils réalisent régulièrement, insistant, à ce propos, sur l'importance de la sensibilisation du public à travers les médias en faveur du don d'organes.

La wilaya de Khenchela a bénéficié depuis début 2017 de 18 greffes rénales dans le cadre du jumelage entre les hôpitaux de Khenchela et de Batna, a souligné à l'occasion le directeur de wilaya de la santé, Fayçal Nemouchi.

M'SILA :

La majorité des femmes «boudent» la mammographie

Les femmes de la wilaya de M'sila concernées par le dépistage contre le cancer du sein «boudent», pour la majorité d'entre elles, la mammographie, ont affirmé mardi les participants à une journée de sensibilisation contre le cancer du sein ouverte à la bibliothèque centrale de la ville.

Dans une déclaration à l'APS, Dr. Walid Boudiaf, gynécologue à M'sila, appelle toute la société à «mettre un terme à ce problème qui freine toutes les initiatives visant à lutter contre le cancer du sein dans cette wilaya».

Dr. Boudiaf a ajouté que cette journée vise à sensibiliser les femmes au dépistage précoce du cancer du sein et de l'utérus, seule option pouvant contribuer à la guérison de cette maladie.

Pour Mme Karima Benmohamed, membre de l'association nationale «El fadjr», la cause principale du manque d'empressement des femmes pour la mammographie est dû au manque de moyens dont souffrent notamment les femmes démunies, vu le coût de la mammographie pratiquée à 2500 DA et celui de l'IRM (imagerie par résonance magnétique) à plus de 4 000 DA dans les établissements de radiologie privés.

Les participants ont appelé, à cette occasion, les responsables locaux de la santé à faire le nécessaire et recruter des techniciens spécialisés pour pouvoir exploiter les deux mammographes (appareils de mammographie) dont dispose, depuis plusieurs années, la maternité du chef-lieu de la wilaya de M'sila.

ARTHRITE : 4 IDÉES REÇUES À OUBLIER VITE FAIT

Tout ce que vous pensez savoir sur l'arthrite est probablement faux ! Le point sur les 4 idées reçues les plus répandues.

L'arthrite... c'est de l'arthrite ! FAUX

Tout comme il n'y a pas « un » cancer mais plusieurs sortes de cancer, il n'y a pas « une arthrite » mais cette maladie (que l'on appelait autrefois « rhumatismes ») regroupe plus d'une centaine d'affections différentes parmi lesquelles : l'arthrose, la goutte, la polyarthrite rhumatoïde, le lupus...

Ce qui veut dire que si vous (ou un membre de votre famille) pensez souffrir d'arthrite, il est important de prendre rendez-vous avec le médecin avant d'opter pour l'automédication et de prendre des compléments alimentaires à base de glucosamine.

On ne peut pas faire grand-chose contre l'arthrite FAUX

« Les personnes qui souffrent d'arthrite ne doivent surtout pas céder au fatalisme et peuvent faire plusieurs choses pour améliorer leur quotidien et réduire les douleurs articulaires » explique le Dr Eric Matteson, chef du département de rhumatologie à la célèbre clinique Mayo.

« La première chose à faire est souvent de perdre du poids car les quelques kilos perdus grâce à un régime <http://www.top-sante.com/mince-on-forme/regimes-marchent/> permettent de réduire le poids supporté par les articulations.

Si vous n'avez pas de problème de sur-

poids, il faut malgré tout penser à équilibrer votre alimentation car les personnes qui souffrent d'arthrose ont plus de risque d'avoir un diabète de type 2 ou une maladie cardio-vasculaire. Les meilleurs aliments sont ceux qui composent ce que l'on appelle le « régime méditerranéen » : huile d'olive, viandes blanches, poisson, légumes et aliments riches en oméga3. Et il ne faut pas, non plus, hésiter à avoir recours aux antidouleurs quand celle-ci est trop vives insiste le médecin.

L'arthrite empêche de faire de l'exercice FAUX

C'est sans doute l'idée la plus répandue sur la maladie : la plupart des personnes qui souffrent d'arthrite sont persuadées qu'elles ne peuvent pas faire d'exercice à cause des douleurs articulaires qu'elles ressentent.

Or, l'exercice est non seulement autorisé mais il est même recommandé car l'inactivité provoque une accélération de la dégradation des articulations.

Bien sûr il n'est pas question de se lancer dans un semi-marathon mais parmi les activités physiques conseillées il y a la gymnastique, la marche (à condition que ce soit sur des surfaces planes), le yoga ou encore le Tai-chi qui renforce les muscles autour des articulations et donc accroît leur résistance.



Faire craquer les doigts donne de l'arthrite FAUX

Voilà une nouvelle qui va rassurer toutes celles et ceux qui ont l'habitude de faire craquer les articulations de leur doigt : le bruit que vous entendez lorsque vous faites « craquer » vos articulations ne provient ni du

cartilage, ni de l'os. Il ne risque donc guère de les abîmer ou de provoquer une arthrose plus tard. Ce craquement est dû à des bulles de gaz qui se forment dans la synoviale lorsque la pression baisse dans l'articulation, ce qui arrive quand on « craque » les os. Toutefois, les médecins déconseillent de céder trop fréquemment à ce « tic » qui sollicite les articulations pour rien.

AVOIR MAL AUX GENOUX DANS LES ESCALIERS POURRAIT SIGNALER DE L'ARTHRITE

Selon une équipe de chercheurs britanniques, une douleur au niveau des genoux pendant une montée d'escalier pourrait être un signe d'alerte de l'arthrite.

Vous avez mal aux genoux lorsque vous montez une volée de marches ? Vos articulations craquent et vous font souffrir lorsque vous gravissez un

escalier ? Prudence : vous êtes peut-être atteint d'arthrite, si l'on en croit une récente étude britannique publiée dans la revue scientifique *Arthritis Care & Research*.

Une usure anormale du cartilage. En effet, cette étude (qui portait sur plus de 4 500 personnes) a montré que la douleur ressentie au niveau des

genoux lors d'une montée d'escalier pourrait être un bon signe d'alerte. L'arthrite, dont l'arthrose (ou ostéoarthrite) est la forme la plus courante, correspond à une usure anormale du cartilage : les articulations les plus fréquemment touchées sont celles du genou, de la hanche et de la colonne vertébrale.

« À l'heure actuelle, il est très difficile de prévenir l'apparition de l'arthrite, explique le Dr Nathalie Carter, du centre britannique de recherche sur l'arthrite. Ce signe d'alerte pourrait nous permettre d'agir beaucoup plus tôt et de proposer, par exemple, une perte de poids au patient afin d'éviter une aggravation de la situation. »

Manger des brocolis retarderait l'arthrose



La consommation de brocolis pourrait ralentir voire même prévenir la survenue d'arthrose, selon une nouvelle étude.

Brocolis, choux de Bruxelles, choux. Ces trois légumes ont un point en commun : ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Ce composant favoriserait aussi la production de sulfophane, une molécule qui protège les articulations. Ces vertus découvertes lors de tests sur des souris et des cellules cultivées en laboratoire ont conduit les chercheurs de l'université d'East Anglia à pousser plus en avant leurs recherches. Ils se sont demandé si un régime alimentaire faisant la part belle au brocoli pouvait jouer un quelconque rôle dans cette maladie articulaire.

65 % des plus de 65 ans sont touchés par l'arthrose en France, selon l'Inserm. Cette pathologie se manifeste par la destruction du cartilage qui s'étend à toutes les structures de l'articulation, à la fois l'os et le liquide synovial (liquide qui joue un rôle de lubrifiant dans l'articulation).

100 g de brocoli par jour, une dose raisonnable

L'équipe du Dr Rose Davidson va donc effectuer un essai de deux semaines pendant lequel 20 volontaires vont devoir manger 100g par jour de brocolis. Parmi les patients, certains présentent déjà des lésions arthrosiques tandis que d'autres n'en ont aucune. Les chercheurs ont conscience que deux semaines d'expérimentation est un délai trop court

pour pouvoir tirer des conclusions majeures mais cette durée devrait suffire pour noter des changements au niveau cellulaire.

Si les vertus du brocoli se confirment, le légume pourrait bien être recommandé aux plus de 60 ans pour prévenir l'arthrose. « Je n'imaginais pas que le brocoli pourrait réparer ou inverser les dommages liés à l'arthrose, mais il pourrait bien devenir une solution de prévention », corrobore le Dr Rose Davidson, citée par la BBC. L'étude a été publiée dans le mensuel *Arthritis et Rheumatism*.

Une récente étude américaine parue dans la revue *Nutrition and Cancer* a souligné les propriétés anticancer du brocoli. Trois à cinq portions par semaine de ce crucifère seraient bénéfiques, à condition de ne pas trop le cuire.

Des dents en bonne santé réduisent le risque d'arthrite



Bien se brosser les dents permet de retarder l'apparition de l'arthrite. Des chercheurs viennent en effet de découvrir un lien entre la maladie et la bactérie responsable de la gingivite.

Des chercheurs de la Faculté dentaire de Louisville, dans le Kentucky (États-Unis), viennent de découvrir un lien entre la bactérie responsable de la gingivite et l'apparition précoce de l'arthrite ainsi que la progression plus rapide de la maladie. Cette bactérie, baptisée *Porphyromonas gingivalis*, produirait une enzyme qui réagit avec le résidu de certaines protéines. Le corps, considérant ces enzymes comme des intrus, réagirait à son tour, conduisant à une attaque du système immunitaire. Chez les patients à risque d'arthrite, le résultat est une inflammation chronique responsable de la destruction osseuse et du cartilage dans les articulations.

« Cette étude vient confirmer ce que d'autres chercheurs avaient déjà observé, à savoir que les maladies des gencives sont au moins deux fois plus fréquentes chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde », explique le Dr Jan Potempa de l'Université de Louisville.

Regroupant de nombreuses maladies d'origine inflammatoire (dont la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, la goutte ou plus simplement l'arthrose), l'arthrite est une affection courante. Elle provoque des douleurs aiguës ou chroniques dans une ou plusieurs articulations, une raideur et des mouvements difficiles à faire. L'inflammation des articulations se produit en réaction à la présence d'un agent pathogène. L'organisme cherche alors à se défendre pour neutraliser cette bactérie ou ce virus. « Nos résultats suggèrent que les enzymes que nous avons découverts peuvent constituer le lien métabolique entre la bactérie *Porphyromonas gingivalis*, l'infection parodontale puis l'apparition précoce de polyarthrite rhumatoïde, mais cette conclusion révolutionnaire devra être vérifiée avec d'autres recherches » ajoute le médecin de Louisville, avec prudence. Il suggère néanmoins de prendre particulièrement soin de ses dents pour éviter l'inflammation des gencives et l'apparition de la redoutable bactérie *Porphyromonas gingivalis*.

LE CASSIS, UN SUPER ANTI-INFLAMMATOIRE

Délicatement acidulé, star des apéritifs, le cassis est une plante médicinale à part entière. On s'en sert pour calmer la douleur et l'inflammation.

Le cassis protège l'arthrose et la goutte

Remis au goût du jour par le chanoine Kir, le cassis est bény par les rhumatisants et les gouteux. Grâce au cassis (*Ribes nigrum* L.), les feux de l'inflammation s'apaisent... et la douleur avec. Ses feuilles et ses bourgeons jouent sur deux tableaux : ils limitent l'oxydation des tissus tout en agissant sur certaines hormones. Ses baies, riches en tanins et en vitamine C, sont des remèdes très intéressants contre les diarrhées, les allergies saisonnières, les problèmes de circulation et le syndrome grippal. Le tout sans effets secondaires.

Les bourgeons et les feuilles du cassis contiennent des polyphénols (antioxydants), notamment des flavonoïdes connus pour leurs propriétés anti-inflammatoires. Ils régulent aussi la production de cortisol, une hormone qui diminue l'inflammation. Les bourgeons, qui réunissent toutes les vertus de la plante, s'achètent sous forme de macérats glycérolés dont le dosage dépend de la marque.

Le cassis protège les petits vaisseaux

Les feuilles et les baies améliorent la microcirculation grâce à leur teneur en flavonoïdes. « Ces derniers renforcent les parois des capillaires ». Testés sur la fatigue oculaire, ils ont donné des résultats intéressants.

Par ailleurs, les anthocyanes, pigments noirs des baies, aident à réduire la perméabilité des vaisseaux, donc les œdèmes.

Le cassis apaise les irritations

Riches en anthocyanes, tanins (pigments) et flavonoïdes, le jus de cassis est une boisson aux vertus astringentes (qui resserrent les tissus) et antibactériennes. Il est donc adapté au traitement des muqueuses digestives irritées. Il diminue les diarrhées dues aux antibiotiques prescrits en cas de gastrite (inflammation de l'estomac). Il est utile également en cas de rhume ou de grippe. « Si les baies aident l'organisme à éliminer les bactéries ou les virus, elles limitent aussi leur multiplication ». Quant à l'eau florale, elle s'applique sur la peau pour apaiser les allergies et les irritations. De plus, elle contient des salicylés (aspirine) qui calment la douleur.



Le cassis prévient les allergies saisonnières

Nos grands-mères l'utilisaient déjà à cet effet, même s'il n'agit pas directement sur l'histamine (substance responsable des réactions allergiques). « C'est à son action sur les glandes surrénales que le cassis doit sa réputation. En pratique, il n'empêche pas la production d'histamine, mais il bloque sa libération. » Autre atout : ses baies sont riches en manganèse, un oligo-élément qui renforce les muqueuses respiratoires et diminue ainsi leur sensibilité aux allergènes.

Le cassis renforce nos défenses naturelles

Les bourgeons augmentent le tonus du système nerveux sympathique, qui nous aide à affronter le stress. Un traitement indiqué en cas de fatigue ou de déprime. « Le cassis renforce aussi les défenses immunitaires. En effet, ses feuilles stimulent l'activité des macrophages, cellules assurant le nettoyage de l'organisme »

Le cassis en pratique

Où pousser-il ? Amateur des terrains hu-

mides et acides, le cassis ne pousse pas partout à l'état sauvage. Pour le cultiver, il est possible d'adapter le terrain en le recouvrant d'alguilles de pin.

Comment le récolter ? Fruits ou feuilles, il faut choisir : il est difficile de cueillir les deux ! Si on coupe ses feuilles au mois de mai, on risque d'obtenir moins de fruits le moment venu, fin juin et début juillet.

Sous quelle forme l'utiliser ? Surtout en feuilles (un classique en herboristerie) et en bourgeons. L'huile de pépins de cassis est un produit plus rare et cher. L'eau florale est vendue par les petits producteurs. L'huile essentielle est rarement utilisée...

Le cassis intéresse les chercheurs : Une étude « in vitro » a montré que l'extraire de feuilles était efficace sur les virus 1 et 2 de l'herpès (labial et génital). « Le cassis s'oppose à la fixation du virus sur les cellules et limiterait ainsi sa multiplication », explique Franck Dubus. Une piste intéressante à explorer pour la varicelle et le zona.

Quelles sont les précautions d'emploi ? Le cassis est déconseillé en cas de constipation, car ses effets astringents crispent la muqueuse du tube digestif.

RHUMATISMES : LES ENFANTS AUSSI SONT TOUCHÉS

Le terme Arthrite Juvenile Idiopathique (AJI) regroupe un ensemble de maladies articulaires inflammatoires sans cause reconnue, débutant avant l'âge de 16 ans et durant plus de 6 semaines. L'AJI entraîne des handicaps dans 20 à 30 % des cas. Le niveau de handicap dépend du nombre et du niveau des atteintes articulaires et du profil évolutif de la maladie.

Les atteintes polyarticulaires sont les plus invalidantes du fait du rythme douloureux pouvant entraver le sommeil, du dérouillage matinal pouvant compromettre la scolarité et des difficultés fréquentes à se déplacer seul

et à participer aux activités de groupe. La pratique d'activités sportives en milieu scolaire est souvent très limitée chez ces enfants.

Pour sensibiliser le public à cette maladie, la Fondation Arthritis s'engage dans une campagne nationale.

Différentes villes de Province et d'Île-de-France afficheront cette campagne au format Afbibus. Un spot radio sera également diffusé à partir du 1er février. Le concept s'appuie sur une interpellation du public, sous forme d'une question, avec un renvoi sur le site www.pourquoilui.org. La réponse permettra de s'informer sur cette maladie méconnue.



TCHAD: 10 morts dans des affrontements entre orpailleurs et habitants

Dix personnes sont mortes dans des affrontements ayant opposé dans la nuit de lundi à mardi des orpailleurs à des habitants dans le Tibesti, massif montagneux dans le nord du Tchad, a indiqué hier une source sécuritaire.

«Des habitants autochtones de la région ont demandé aux orpailleurs allogènes de quitter la zone.

Il s'en est suivi une bagarre et les allogènes ont tué trois autochtones», a expliqué cette même source citée par l'AFP.

«Les habitants ont tendu une embuscade aux orpailleurs qui ont quitté la zone (...), au cours des affrontements sept chercheurs d'or ont été tués alors que d'autres prenaient la fuite», a indiqué la source sécuritaire.

Les affrontements, parfois meurtriers, sont fréquents entre les habitants du Tibesti et les orpailleurs venus d'autres régions du Tchad ou même d'autres pays comme le Soudan.

La découverte des mines d'or dans la zone date des années 2012-2013, et l'or a attiré dans le massif montagneux du nord du Tchad des chercheurs d'or venus des pays voisins.

KENYA: La présidentielle aura bien lieu aujourd'hui

L'élection présidentielle au Kenya aura bien lieu aujourd'hui, a confirmé la Cour suprême kenyane.

La Cour suprême, la plus haute juridiction du pays par le biais de son président David Maraga a confirmé la date du scrutin, boycotté par l'opposition, expliquant que seuls deux des sept juges de la Cour suprême étaient en mesure de siéger.

«Nous ne pouvons pas former un quorum (...) et l'affaire ne peut pas être entendue ce matin», a déclaré le magistrat.

«Un juge est malade, un autre n'a pu prendre un avion pour venir à Nairobi, deux n'ont pas été capables de venir à la Cour», et la numéro 2 de la Cour suprême, Philomena Mwili, ne pouvait être présente après que son garde du corps et chauffeur a été grièvement blessé par balle mardi, a-t-il précisé.

Le leader de l'opposition, Raila Odinga, déjà trois fois candidat malheureux à la présidence (1997, 2007, 2013) devrait donner les dernières consignes à ses partisans lors d'un rassemblement dans un parc de Nairobi mercredi après-midi.

Le rassemblement est officiellement interdit.

Les autorités ont justifié cette interdiction en soulignant que la campagne présidentielle est terminée depuis lundi soir et qu'il n'y a pas été annoncé dans les formes au gouvernorat de Nairobi.

Au moins 40 personnes ont été tuées depuis le 8 août, la plupart dans la répression des manifestations par la police dans des bastions de l'opposition, selon les organisations de défense des droits de l'homme.

Le climat politique s'est nettement détérioré ces dernières semaines pour devenir délétère, les deux camps multipliant les invectives et les déclarations menaçantes.

Quelque 19,6 millions d'électeurs inscrits sont appelés à se rendre aux urnes jeudi pour une élection qui devrait se résumer à un cavalier seul du sortant Kenyatta, fils du père de l'indépendance du pays, Jomo Kenyatta.

En l'absence de M. Odinga, les six autres petits candidats sont condamnés à jouer la faire-valoir, disent les spécialistes qui soulignent que «dix ans après les pires violences post-électorales de l'histoire du Kenya indépendant (depuis 1963), qui avaient fait plus de 1.100 morts, la crise politique actuelle a plongé le pays dans une incertitude mêlée d'anxiété».

L'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Est tourne au ralenti et de nombreux Kényans ne cachent pas leur «lassitude» face à cette période électorale prolongée.

RDC:

Libération de militants d'opposition arrêtés à Lubumbashi

Des militants de l'opposition arrêtés en marge de la visite de leur leader à Lubumbashi dans le sud-est de la République démocratique du Congo ont été libérés hier, a annoncé la police.

«Nous avons libéré toutes les personnes arrêtées lors de la visite de M. Félix (Tshisekedi) à Lubumbashi», a déclaré le chef de la police du Haut-Katanga, le général Paulin Kyungu.

«Les militants arrêtés dimanche et lundi viennent d'être libérés ce matin par la police», a déclaré pour sa part Dany Kabongo, un responsable local de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti historique d'opposition.

Mercredi, dans un communiqué conjoint, la délégation de l'Union européenne en RDC en accord avec les chefs des missions diplomatiques des Etats-Unis, de la Suisse et du Canada ont appelé à la «libération» des «nombreux membres de l'opposition» arrêtés à Lubumbashi.

Les militants arrêtés étaient au nombre de 28 selon la police, une cinquantaine selon l'UDPS.

Les chefs de ces missions diplomatiques se sont également déclarés «profondément préoccupés par les restrictions à la liberté de réunion



imposées par le gouvernement de la RDC et les autorités locales» de Lubumbashi.

Ils ont appelé les autorités et les forces de sécurité à laisser les activités pacifiques de la société civile ou de l'opposition «se dérouler sans perturbation».

Cependant, les chefs des partis d'opposition doivent «s'assurer que leurs activités et leurs partisans respectent les normes démocratiques et l'état de droit», ajoute le communiqué.

Lundi, plusieurs dizaines de militants d'opposition qui se rendaient à l'aéroport accueillir Félix Tshisekedi, chef de l'opposition, ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes.

M. Tshisekedi a accusé mardi la police de l'avoir empêché de quitter son hôtel pour se rendre à un meeting.

La RDC traverse une crise politique profonde liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila dont le mandat a expiré le 20 décembre 2016.

La Constitution ne lui permet pas de se représenter mais l'autorise à rester en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

Depuis quelques semaines M.

Tshisekedi appelle à une «transition sans Kabila» après le 31 décembre 2017, si la présidentielle n'est pas organisée avant cette échéance comme le prévoyait l'accord majorité/opposition conclu le 31 décembre 2016.

MALI:

2 soldats tués dans une attaque dans le Nord

Deux soldats maliens ont été tués et un autre blessé dans la nuit de mardi à mercredi dans le nord du Mali lors d'une attaque «terroriste», a annoncé hier le ministère malien des Forces armées.

«Le village de Soumpi, situé à une vingtaine de km de (la ville de) Niafunké (nord), a subi le passage des terroristes aux environs de minuit», a affirmé le ministère sur son site d'information.

«Le bilan côté FAMA (Forces armées maliennes) est de deux morts, un blessé et deux à trois véhicules perdus», poursuit le ministère, précisant que «le renfort est déjà sur place».

Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes terroristes liés à Al-Qaïda, avant d'en être chassés par une intervention militaire internationale en 2013.



Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes et de la force de l'ONU (Minusma), régulièrement visées par des attaques.

CENTRAFRIQUE :

Le président Touadéra plaide pour le déploiement des FACA dans un avenir proche

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a plaidé pour le déploiement des Forces armées centrafricaines (FACA) dans un avenir proche, ont rapporté des médias citant une source proche de la Présidence centrafricaine.

Saisissant une réception organisée à l'occasion de la journée des Nations Unies et en l'honneur du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en visite officielle de quatre jours en Centrafrique, M. Touadéra a posé la question du déploiement «dans les mois à venir des bataillons des FACA formés par l'EUTM/RCA (Mission européenne de formation des militaires centrafricains) aux côtés des forces des Nations Unies».

Depuis qu'elles assurent la relève, la Mission internationale africaine de stabilisation de la Centrafrique (MISCA) et la Mission multidimen-

sionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) ont écarté les FACA, se contentant de ne collaborer qu'avec les gendarmes et les policiers, selon la source.

L'ONU a imposé un embargo sur les armes en direction de la République centrafricaine.

Pour sa part, l'EUTM/RCA s'est employée à assurer la formation des bataillons, un processus trop lent aux yeux de l'Etat centrafricain.

Devant le résultat mitigé de l'intervention de la MINUSCA pour rétablir la sécurité et la paix, et vu la dégradation du contexte socio-sécuritaire en Centrafrique découlant de la recrudescence généralisée des affrontements armés et très meurtriers, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer la remise sur pied des FACA.

Dès l'arrivée de M. Guterres en

Centrafrique, le président du parti politique Rassemblement démocratique centrafricain (RDC), Désiré Bilal Nzanga Kolingba, a publié un communiqué à travers lequel il a dénoncé la «partialité» ou l'«inefficacité» de certains contingents des Casques bleus ainsi que l'absence d'une réaction appropriée de ces forces face aux tueries de masse presque partout sur le territoire.

Le RDC a préconisé «la levée de l'hypothétique embargo sur les armes et une opérationnalisation effective et rapide des FACA, qu'il faut doter en équipements de travail adéquats».

Cette prise de position laisse présager des revendications qui seront exprimées jeudi prochain lorsque le secrétaire général des Nations Unies s'entretiendra avec les différents acteurs de la vie centrafricaine.

APS

UE-FRONTIÈRES

Le Parlement européen adopte un nouveau système de contrôle aux frontières

Le Parlement européen, réuni à Strasbourg, a adopté hier un nouveau système électronique commun pour accélérer les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen et enregistrer tous les voyageurs non-UE, a-t-il annoncé dans un communiqué.

Ce nouveau système d'entrée et sortie (EES) adopté par les députés européens avec 477 voix devrait être opérationnel en 2020.

Ce système approuvé déjà de manière informelle par les Etats membres, enregistrera des informations sur les ressortissants de pays tiers, telles que le nom, le document de voyage, les empreintes digitales, la photo faciale, la date et le lieu d'entrée, de sortie ou de refus d'entrée dans l'espace Schengen.

«Il s'appliquera aussi bien aux voyageurs soumis à l'obligation de visa qu'à ceux qui en sont exemptés et admis pour un court séjour de 90 jours, franchissant les frontières extérieures de l'espace Schengen», a précisé le Parlement européen. Le système EES a été conçu pour fa-



ciliter la vérification du respect de la durée autorisée pour un court séjour, à savoir 90 jours dans une période de 180 jours.

Il devrait, ainsi, remplacer l'aposition manuelle de cachets sur les passeports et surtout «accélérer le passage de frontières, tout en facilitant la détection des séjours excessifs, ainsi que la fraude de documents ou d'identité», a-t-on expliqué.

Les données collectées dans le système EES devraient être, normalement, conservées pendant 3 ans.

Mais dans le cas des personnes qui ne respectent pas la durée de séjours accordée, cette période de conservation de données passera à 5 ans. Les autorités frontalières et chargées de délivrance des visas ainsi que l'office européen de police auront accès aux données stockées dans ce système qui sera géré par les pays membres de l'espace Schengen.

La Bulgarie et la Roumanie qui ne sont pas encore membres, à part entière, de l'espace Schengen devraient participer à ce système EES.

ISLANDE:

D'autres législatives anticipées, 9 mois après les précédentes

Les électeurs islandais sont appelés samedi, neuf mois après le dernier vote populaire, à renouveler leur Parlement par anticipation et pour la cinquième fois depuis 2007, suite à un nouveau scandale politique mettant en cause le Premier ministre conservateur Bjarni Benediktsson.

Leader du Parti de l'indépendance, il est accusé par la formation centriste Avenir radieux, de sa coalition gouvernementale d'avoir couvert son père dans un imbroglio judiciaire.

Selon les sondages, le parti conservateur récolterait autour de 20-25%

des voix des quelque 250.000 électeurs, tout comme le mouvement Gauche-Verts, qui entend mettre en avant le bien-être social face aux enjeux économiques portés par la droite.

Les résultats seront connus samedi après la fermeture des bureaux de vote vers 22H00 GMT, mais le mode de scrutin à un tour ne permettant pas de dégager de majorité claire, ce n'est qu'au terme de tractations plus ou moins longues que se dessinera le nouveau rapport de forces politiques. En janvier 2017, le Parti de l'indépendance, qui compte un tiers

des députés au Parlement sortant, était parvenu au terme de laborieuses négociations à former un gouvernement avec à sa tête M. Benediktsson.

Cet homme de 47 ans, auparavant ministre des Finances, avait été cité dans l'affaire des «Panama Papers». Révélée au printemps 2016, elle avait mis en cause 600 Islandais détenant des fonds dans des paradis fiscaux.

L'affaire avait fait tomber le Premier ministre de l'époque, Sigmundur David Gunnlaugsson, et provoqué de nouvelles élections.

ALLEMAGNE

Un extrémiste présumé arrêté et des armes saisies à Berlin

La police berlinoise a annoncé hier l'arrestation durant la nuit d'un extrémiste présumé et la saisie d'armes, tout en précisant ne pas avoir d'indices sur la préparation d'un attentat, selon des médias.

Le suspect est un ressortissant allemand de 40 ans qui sera présenté à un juge dans la journée en vue de son placement en détention provisoire, ont indiqué policiers et parquet dans un communiqué, sans apporter d'autres précisions sur l'identité du suspect.

Quatre perquisitions nocturnes ont permis «de saisir des armes, des pièces d'armes et une grande quantité de munitions», selon la même source qui ne donne aucun détail sur la



nature de cet arsenal.

«La décision de l'arrestation a été prise en raison de l'augmentation du risque du recours à la violence», ont indiqué les autorités dans un communiqué.

«Les soupçons sur la détention d'armes ont été étayés mais jusqu'ici aucun

élément n'indique l'existence d'un projet concret d'attentat», ajoute le texte.

La police est sur le qui-vive en raison de la menace terroriste pesant sur l'Allemagne, particulièrement depuis un attentat au camion-bélier revendiqué par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique»

(El/Daech) qui avait fait 12 morts en décembre 2016 à Berlin.

Cette attaque terroriste est la plus meurtrière jamais commise sur le sol allemand.

Dans ce dossier, la police et le parquet berlinois ont été vivement critiqués pour avoir sous-estimé la menace que représentait l'auteur de l'attaque pourtant considéré comme un extrémiste «dangereux».

La police est en particulier accusée de ne pas l'avoir arrêté malgré des éléments probants contre lui dans une affaire de stupéfiants, de ne pas avoir assuré sa surveillance correctement, puis d'avoir «falsifié, après l'attaque, des documents pour tenter de cacher ces dysfonctionnements».

CHINE

Pékin promet de plus grandes contributions à la paix et au développement de l'humanité

La Chine apportera de nouvelles et plus grandes contributions à la paix et au développement de l'ensemble de l'humanité, a déclaré hier Xi Jinping, secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC).

«Le PCC et le peuple chinois ont traversé des épreuves et tribulations», a indiqué M. Xi à la presse.

«Nous avons tiré comme leçon de ces expériences que la paix est précieuse et qu'une grande importance doit être attachée au développement», a-t-il noté.

«Avec confiance et fierté, le peuple chinois sera inébranlable dans la défense de la souveraineté, de la sécurité et des intérêts de développement de notre pays», a-t-il déclaré.

«La Chine œuvrera avec les autres pays pour construire une communauté internationale dotée d'un futur partagé et apportera de nouvelles et plus grandes contributions à la noble cause de la paix et du développement pour l'ensemble de l'humanité», a conclu le responsable.

PÉNINSULE CORÉENNE:

Moon souligne l'importance du rôle diplomatique des quatre puissances de la région dans le règlement de la crise



Le président sud-coréen Moon Jae-in a souligné hier l'importance du rôle diplomatique des quatre puissances de la péninsule coréenne pour résoudre la question nucléaire et établir la paix dans la péninsule coréenne.

«Ce type de diplomatie est vraiment important pour résoudre la question du programme nucléaire de la Corée du Nord et garantir la paix dans la péninsule, voire dans toute l'Asie du Nord-Est», a-t-il dit en remettant leurs lettres de créance aux ambassadeurs de Corée du Sud en Chine, aux Etats-Unis, en Russie et au Japon, selon le palais présidentiel.

«La diplomatie à quatre constituera certainement le socle de la diplomatie sud-coréenne, bien que son pays entende aussi diversifier sa diplomatie vers l'Union européenne et l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)», a ajouté M. Moon.

Evoquant notamment la Chine, il a estimé que Séoul devait développer rapidement des relations avec Pékin, étant donné le volume du commerce bilatéral et qu'il fallait aller au-delà de la question du bouclier antimissile américain «THAAD».

APS

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE : Le rôle de la presse dans la mobilisation de l'opinion publique mis en exergue à l'université d'El Affroun

Les participants à un colloque international sur l'information et la Révolution algérienne ont mis en exergue, mardi à l'université d'El Affroun (Blida), le rôle de la presse algérienne durant la guerre de libération nationale dans la mobilisation de l'opinion publique et dans l'internationalisation de la cause nationale.



"L'information à l'époque allait de pair avec les armes", a indiqué le moudjahid et ex-ministre et homme de presse, Lamine Bechichi, à l'ouverture du colloque auquel ont pris part le recteur de l'université, Khaled Ramoul, et de nombreux universitaires venus de Tunisie, du Koweït et d'Égypte, aux côtés de leurs homologues algériens.

"L'information était un moyen de combat aussi important que celui de porter les armes", a-t-il dit, soulignant par là le rôle de la presse durant la Révolution algérienne, avant de présenter un aperçu sur son combat pour la publication du Journal Résistance algérienne.

La presse algérienne de l'époque, a-t-il soutenu à ce propos, était plus organisée et avait plus d'impact sur l'opinion publique grâce à une stratégie de combat efficace.

Parmi les organes de presse à impact avéré, M. Bechichi a cité les journaux Résistance algérienne et El Moudjahid, du Front de libération nationale (FLN), la radio Saout El Arab, émettant à partir du Caire (Égypte) et La voix de l'Algérie libre et combattante émettant à partir du Maroc et de Tunisie.

"L'information a également eu un rôle d'importance dans l'internationalisation de la cause algérienne, au double plan régional et mondial", a-t-il ajouté, citant pour preuve sa présence à la conférence de Bandung en Indonésie en avril 1955 et à l'ONU en septembre de la même année.

Le premier Directeur de la Radio

nationale algérienne post indépendance, Abdelkader Nour, a parlé de son expérience dans le domaine durant cette période de l'histoire de l'Algérie combattante, dévoilant à l'assistance certaines difficultés rencontrées dans leur mission d'informer le peuple algérien.

Plus d'une centaine de participants prennent part à ce colloque international, de deux jours abrité par la faculté des sciences humaines de l'université Ali Lounici d'El Affroun (Blida), axé sur de nombreux thèmes relatifs, entre autres, à "L'Echo de la Révolution algérienne dans la presse mondiale", "La presse française et la guerre d'Algérie" et "La stratégie de communicationnelle et d'information du FLN". Dans sa communication sur ce dernier thème "La stratégie de communicationnelle et d'information du FLN", Ouahiba Bouzifi de l'université d'Alger 3 a soutenu que cette stratégie était inspirée des principes de la déclaration du 1er Novembre ayant permis aux organes de presse d'être le trait d'union entre le peuple et la Révolution, tout en préservant la population de la guerre psychologique menée par la presse française et occidentale.

Outre des ateliers de travail, la journée de demain mercredi verra l'animation d'une série de communications par des universitaires arabes.

Des personnalités connues du monde de la presse ont été honorées à l'occasion, à l'instar de l'ex-ministre Lamine Bechichi et des hommes de presse Abdelkader Nour et Zohair Ihaddadène.

RENCONTRES "Les Aurès, berceau de la révolution" thème d'une conférence à Batna

Les participants à une conférence historique tenue, mardi soir, au musée du moudjahid de Batna ont mis l'accent sur le rôle majeur des Aurès dans les préparatifs de la guerre de Libération nationale qualifiant cette région de «berceau de la révolution algérienne».

Les intervenants à cette conférence sur la révolution algérienne, organisée par l'association "Machâal El chahid", ont mis en avant les prédispositions géographiques des Aurès et l'éveil politique de ses habitants ayant permis à cette région de préparer la révolution sous le commandement de Mustapha Benboulaïd.

Professeur d'histoire à l'université d'Alger 2, Dr. Mohamed Lahcene Azghidi, a dans ce contexte rappelé qu'après le démantèlement de l'Organisation spéciale (OS) par la police française en 1950, c'est dans les Aurès que trouvèrent refuge les militants de l'OS recherchés.

Malgré tous les dispositifs de filature mis en place par la police française entre 1950 et 1954, aucun de ces militants n'a pu être arrêté, chose qui témoigne, dit-il, du

degré de nationalisme des habitants de cette région, ajoutant que les Aurès ont constitué les premières caches d'armes, venant de Zeribet El Oued (wilaya de Biskra) et de la wilaya d'El-Oued qui avaient servi à la guerre de libération.

De son côté le président de l'association du premier novembre de Batna, Amar Mellah est revenu sur certaines opérations menées lors du déclenchement de la guerre et sur l'organisation du maquis dans les Aurès avant que la révolution ne soit élargie à tout le territoire algérien.

Cette conférence a également permis d'honorer des moudjahidine des wilayas historiques I et VI qui ont pris part aux premières opérations du 1er novembre parmi lesquels Mohamed El Cherif Abdeslem, Ahmed Kada, Tayeb Melekmi et Mostapha Ben Abid dit Messaoud.

Le président de l'association «Machâal El chahid», Mohamed Abad a indiqué que cette initiative se veut un hommage à tous les acteurs de la révolution et aux sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie.

ALGÉRIE - BELGIQUE Un colloque à Alger pour faire connaître l'apport de Belges à la Révolution algérienne

Un colloque international visant à faire connaître l'apport de Belges à la Révolution algérienne sera organisé dimanche à la Bibliothèque nationale (Alger) par l'ambassade de Belgique en Algérie avec le soutien des ministères de la Culture, de la Communication et de celui des Moudjahidine et avec la participation d'acteurs et de témoins de cette période coloniale.

L'organisation de ce colloque intitulé "Le Front du Nord, des Belges et la guerre d'Algérie (1954-1962)" répond à "un devoir de mémoire qu'il faut préserver", a indiqué mardi l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon, au cours d'un briefing avec les médias. "Des Belges, au péril de leur vie parfois, ont aidé les Algériens et le FLN (Front de libération nationale) pendant la guerre d'Indépendance. Ils ont été membres de réseaux, porteurs de valises, passeurs de militants et de clandestins, mais aussi membres du collectif des avocats belges du FLN qui défendaient les militants algériens et le FLN devant les tribunaux français", a souligné M. Gillon. Pour M. Gillon, les profils, les histoires et les motivations de chacun de ces Belges étaient "très variés", mais un élément les rassemblait tous, dans la mesure où ils "croyaient en une cause juste", regrettant par ailleurs que cette histoire commune soit "assez mal connue en Belgique comme en Algérie". Des acteurs et autres témoins belges ayant aidé les Algériens et le FLN sont attendus à ce colloque ouvert au public. Parmi les personnes attendues à cette manifestation, Mme Henriette Moureaux, épouse de M. Serge Moureaux, avocat et responsable du collectif des avocats belges du FLN, Mme Suci Rosendorf, agent de liaison

de Omar Boudaoud, Mme Adeline Liebman, liée au réseau Curiel, Mme Anne Somerhausen, épouse de Luc Somerhausen, "Alex" chef du réseau lié au réseau Jeanson, Marc Rayet, du réseau des étudiants communistes, Mateo Alaluf, des mouvements de jeunesse à Bruxelles en solidarité avec le FLN. L'ouverture officielle de ce colloque sera présidée par l'ambassadeur de Belgique en Algérie, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, et le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

Une introduction historique sera présentée par Ali Haroun, ancien ministre, membre du Conseil national de la Révolution algérienne, ainsi que par Paul Emmanuel Babin, historien de la guerre d'Algérie en Belgique et dans le nord de la France et qui est, par ailleurs, doctorant du droit à l'université de Lille (France).

Cette introduction sera suivie par une présentation et projection du documentaire "Le Front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie 1954-1962", réalisé par Hugues Le Paige pour la radio-télévision belge francophone (RTBF) en 1992. Le documentaire de M. Hugues Le Paige, qui est également co-auteur avec Jean Doneux d'un livre éponyme, réunit les témoignages d'acteurs belges très importants et aujourd'hui disparus. Des tables-rondes de témoins seront également au programme du colloque portant notamment sur des thèmes liés à l'atmosphère en Belgique et dans les mouvements étudiants, "les réseaux et activités de soutien au FLN en Belgique", "le collectif des avocats belges du FLN" et "la fédération de France du FLN".

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels

Etablissement national des équipements techniques
de la formation et de l'enseignement professionnel

E.N.E.F.E.P

11, rue ALI HADDAD, Belouizdad-Alger

Avis de recrutement

Poste à pourvoir	Modalités de recrutement	Nbre	Condition de recrutement
-Secrétaire De Direction Principal	Concours sur Epreuve	01	- Les titulaires d'un diplôme de technicien supérieur en Secrétariat ou un diplôme équivalent.

Dossier à fournir :

- Demande Manuscrite
- Titres Et Diplômes Dons La Filière
- formulaire à remplir par l'intéresser
- photocopie de la carte D'identité National.

N.B : Le dossier doit parvenir au siège de l'ENEFEP à l'adresse sus-indiquée dans un délai de (15) jours à compter de la date de la parution de cet avis. Tout dossier incomplet ou parvenu après ne sera pas pris en considération.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

L'Algérie, invité d'honneur du «Mois africain» en Afrique du Sud

La vice-ministre sud-africaine de la Culture et des arts, Maggie Soty a déclaré, mardi à Alger, que l'Algérie sera l'invité d'honneur du «Mois africain» qui se tiendra en mars prochain en Afrique du Sud.

Mme Soty a salué, au terme de l'audience que lui a accordée le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, l'initiative du SILA qui a accueilli, lors de son 22ème édition, l'Afrique du sud en tant que «premier invité d'honneur africain», estimant que cela illustre les bonnes relations liant les deux pays, notamment dans le domaine de la culture.

Pour sa part, M. Mihoubi a estimé que la visite de la responsable sud-africaine en Algérie était une occasion de concrétiser les conventions signées entre les deux pays, principalement dans le cinéma, la restauration du patrimoine et la musique, rappelant les relations historiques liant les deux pays depuis la révolution algérienne.

S'agissant de la présence de l'Afrique du sud au SILA, M. Mihoubi a indiqué que ce pays présentera son programme au niveau de son pavillon et dans le cadre des activités de l'«esprit panafricain».

22^E SILA:**Le centenaire de Mouloud Mammeri, principale attraction**

Le 22e Salon international du livre d'Alger (SILA), prévu du 25 octobre au 5 novembre, a choisi de célébrer cette année le centenaire de Mouloud Mammeri, une occasion pour revisiter l'œuvre et le riche parcours de l'écrivain, linguiste et anthropologue, tout en donnant rendez-vous aux visiteurs pour renouer avec l'univers du livre.

Sous la houlette du HCA (Haut commissariat à l'amazighité), le SILA 2017 qui coïncide avec le centième anniversaire de la naissance de Mouloud Mammeri, accueille un colloque international de trois jours intitulé «Le sourcier des convergences civilisationnelles universelles», consacré à un des acteurs majeurs de la culture algérienne au XXe siècle et auquel une trentaine d'universitaires algériens et étrangers sont conviés.

Toute l'année 2017 a été dédiée à la célébration du centenaire de la naissance de Mammeri (1917-1989) qui a laissé trois œuvres magistrales dans la littérature algérienne: «La colline oubliée», «Le sommeil du juste», et «L'opium et le bâton», outre les pièces de théâtre et des nouvelles.

En sa qualité d'anthropologue, Mouloud Mammeri avait été le premier universitaire à s'intéresser aux contes berbères et à l'Aheuil du Gourara -un



chant spirituel d'expression zénète (variante de Tamazight) propre à la région du nord d'Adrar- classé au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2008 et auquel Mammeri avait consacré toute une recherche publiée en 1984.

En plus de l'œuvre de Mammeri, des thèmes comme «le combat pour la visibilité, la sauvegarde et l'universalité de la culture amazighe», «Mammeri, humanisme, résistance et refus des dogmatismes», ou encore «L'émergence de la littérature algérienne de langue française» seront abordés par des universitaires de France, d'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo,

entre autres. Sous le thème de «Le livre, un trésor inépuisable», le 22e Sila a, par ailleurs, choisi comme invité d'honneur l'Afrique du Sud, présente avec une série de rencontres animées par un panel d'écrivains, d'éditeurs et d'universitaires à l'instar de Frederick Vusi Khumalo, Sindiwe Magona, ou encore l'éditeur Fortiscue Malepa Helepi qui aborderont différents thèmes liés à la dynamique du livre et au mouvement littéraire de ce grand pays d'Afrique australe dont les auteurs sont largement méconnus en Algérie. En parallèle, le salon du livre accueillera les 9e Rencontres euromaghrébines des écrivains, axées cette année sur le thème du «Roman non fictionnel» avec la participation d'écrivains de Tunisie, du Royaume-Uni, de Hongrie et de Finlande, outre les auteurs algériens.

Plusieurs figures de la littérature algérienne, à l'exemple de Ahlam Mosteghanemi, Maïssa Bey, Waciny Lâaredj, Amine Zaoui fixent rendez-vous aux lecteurs qui auront également l'occasion de rencontrer des auteurs étrangers dont l'Irakien Ali Badr et le Guinéen Thierno Monenango.

Ce dernier est convié à l'espace «Esprit Panafricain» qui célèbre cette année les littératures sud-africaine et guinéenne.

FESTIVAL DU TAPIS D'ATH HICHAM (TIZI-OUZOU) : Une manifestation qui participe à l'animation des territoires locaux

Le festival culturel du Tapis d'Ath Hicham fait partie des manifestations qui participent à l'animation des territoires locaux, a indiqué, mardi, à Tizi-Ouzou, le Secrétaire général du ministère de la Culture.

M. Smail Oulebsir qui a donné le coup d'envoi de la huitième édition de ce festival abrité par la maison de la culture Mouloud Mammeri, a souligné le soutien du Ministère qu'il représente à ce genre de manifestations culturelles pour aider à l'insertion du produit culturel et de tous les produits du

territoire dans une dynamique de développement économique. Ce festival à l'instar de beaucoup d'autres manifestations culturelles organisées à travers le territoire national, reflète la pérennité du savoir et du savoir-faire, porteur de références culturelles.

Il a réaffirmé le soutien du ministère de la Culture, aux artisans qui militent quotidiennement pour faire vivre ce patrimoine culturel ancré dans les profondeurs de l'Histoire de l'Algérie.

Ce festival participe, par ailleurs, à cette nouvelle

dynamique culturelle que connaît la wilaya de Tizi-Ouzou, que le ministère de la Culture a toujours accompagné et continuera à accompagner même en ces temps de restriction budgétaire, a insisté M. Oulebsir. De son côté, le directeur général de l'artisanat auprès du ministère du Tourisme de l'artisanat, Sidali Sbaa, présent à la cérémonie d'ouverture de ce festival, a rendu hommage aux tisseuses d'Ath Hicham qui ont préservé et transmis ce métier ancestral. La wali Mohammed Bouderbali a

souligné que le tissage typique d'Ath Hicham doit être jalousement préservé et ce produit labellisé afin de les pérenniser et de les protéger de concurrence des produits industrialisés ce qui nécessite la mobilisation des moyens nécessaires à leur développement et leur épanouissement a-t-il dit.

Cette nouvelle édition qui se poursuivra jusqu'au 28 de ce mois est animée par une vingtaine de tapisseries de la wilaya de Tizi-Ouzou et des tisserands de 10 autres wilayas participantes rappelle-t-on.

AÏN TÉMOUCHENT :

2.600 titres exposés au premier salon national du livre

Le premier salon national du livre, ouvert lundi à la bibliothèque principale de lecture «Malek Bennabi» d'Aïn Témoûchent, enregistre l'exposition de près de 2.600 titres, a-t-on appris des responsables de cette manifestation.

Un grand nombre de titres de romans en langue arabe et française, de livres d'histoires, religieux et pour enfants et des manuels scolaires des trois paliers y sont exposés, a indiqué la directrice de la bibliothèque, Samira Belbachir.

Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 28 octobre en

cours, enregistre la participation de 10 maisons d'édition privées du pays. En marge de ce salon, des ventes dédiées de livres d'auteurs locaux sont prévues dans le cadre d'une rencontre «Kateb oua kitab» (auteur et livre).

Cette première édition revêt un caractère national après le succès des éditions organisées en marge du festival «Lire en fête», a-t-on souligné. Une affluence considérable de visiteurs a été remarquée à la première journée de cette exposition où les prix des livres varient selon les maisons d'édition.

CINÉMA

«Nous n'étions pas des héros» de Nasredine Guenifi présenté à la presse

Le long métrage de fiction «Nous n'étions pas des héros», un huis clos restituant les conditions de détention dans les camps spéciaux de l'armée coloniale durant la guerre de libération nationale réalisé par Nasredine Guenifi, a été présenté à la presse hier à Alger.

D'une durée de 110 mn, le film est une adaptation au cinéma du livre de Abdelhamid Benzine sur les conditions de détention inhumaines des prisonniers algériens dans les camps spéciaux.

«Le camp» a été écrit en prison et publié en France en 1962.

Campé par le comédien et metteur en scène Ahmed Rezzak, Abdelhamid Benzine prend le rôle du narrateur qui relate, tout en rédigeant son livre, son transfert avec d'autres détenus de la prison de Lambèse au camp de détention spécial de Boughari où il découvre la haine et la barbarie dans toute son ampleur.

Dans ce dernier camp, les détenus dorment sur la paille, sous des tentes, n'ont droit qu'à un seul repas par jour et sont contraints aux travaux forcés, tout en subissant les pires sévices et les humiliations de jour comme de nuit.

Les prisonniers, résistants et militants de la cause algérienne, découvrent également la cruauté d'anciens officiers nazis incorporés dans la légion étrangère, avec pour mission de «mater les prisonniers irrécupérables et les retourner contre leur cause».

Toute en réclamant avec obstination l'application de la Convention de Genève sur prisonniers de guerre, Abdelhamid Benzine s'attèle, malgré les souffrances dues aux incessants passages à tabac, à l'écriture de son livre, utilisant de simples bouts de papier.

Ce film montre également le sentiment d'impuissance de l'être et sa fragilité face à la violence, en même temps que la solidarité des détenus les uns envers les autres, voire la compassion de certains soldats de l'armée française à l'égard des prisonniers, ce qui ramène l'œuvre à une dimension plus humaine et montre un souci de sincérité du réalisateur dans l'approche de son sujet.

«Nous n'étions pas des héros» a été produit par l'Aarc (Agence algérienne pour le rayonnement culturel) et programmé pour 2012 à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

Mais le film a pris beaucoup de retard pour cause de «problèmes financiers et de mauvaise gestion de la production», affirme le réalisateur présent à la projection.

À post-production, confiée aux studios «Tarda Films» du cinéaste Belkacem Hadjadja, été complètement réalisée en Algérie, une première dans l'histoire du cinéma algérien.

Abdelhamid Benzine, (1926-2003), avait débuté son parcours militant dans les rangs du Parti du peuple algérien (Ppa) en 1940.

Au début des années 1950, il rejoindra la fédération de France du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (Mtdl). En France, il sera élu représentant algérien à la direction de l'Union départementale des syndicats, avant de rejoindre le maquis en qualité de commissaire politique de l'Armée de libération algérienne (Aln).

Il sera arrêté par la police coloniale et connaîtra les cachots de Lambèse et les camps spéciaux.

À l'indépendance, il adhère au comité central du Parti communiste algérien (Pca), puis au Parti de l'avant-garde socialiste (Pags, clandestin jusqu'en 1990).

Abdelhamid Benzine a été journaliste à «Alger républicain» pendant la colonisation, avant de diriger le même quotidien, reparu en 1989.

Outre «Lambèse» en 1989, il publie «La montagne et la plaine» en 1991.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Contact

Réalisateur : Elsa Bennett
Avec : Thomas Jouannet, Alexis Loret



Un homme meurt devant une église en plein jour, le torse recouvert d'étranges tatouages. Pour résoudre l'énigme, Thomas et Eric vont devoir fouiller dans le passé de la victime, alors que le leur les rattrape. Les indices sont maigres et les obligent à suivre plusieurs pistes. Leur enquête piétine. Le plus important pour eux, c'est de parvenir à comprendre les curieuses inscriptions dessinées sur le corps du défunt. Ils sont persuadés que là réside la clef du mystère. Encore faut-il trouver quelqu'un qui puisse interpréter ces signes...

France 2 19:55

Envoyé spécial

Série - Culture Infos



Le monde secret des arbres. En 2016, Peter Wohlleben, un garde forestier allemand, publiait « La Vie secrète des arbres ». Cet ouvrage rencontra un succès planétaire. Dotés d'une forme d'intelligence, ces végétaux sont capables de communiquer entre eux. Des forêts de hêtres d'Allemagne aux centres de thérapie forestière du Japon, en passant par les laboratoires de l'INRA, ce reportage explore l'univers fascinant des arbres. Révélation sur un crime d'Etat. Le 30 octobre 1979, Robert Boulin, ministre du Travail, est retrouvé mort dans un étang de la forêt de Rambouillet (Yvelines). Les témoins-clés de cette affaire d'Etat livrent leurs secrets.

France 3 19:55

L'aile ou la cuisse

Réalisateur : Claude Zidi
Avec : Louis de Funès, Coluche



Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimerait bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricaire, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse.

CANAL+ 20:00

Billions

Réalisateur : Neil LaBute
Avec : Paul Giamatti, Damian Lewis



Axe demande à ses traders de procéder à une liquidation des titres de la compagnie Axe Capital. Alors que son équipe se pose des questions sur cette décision, le boss semble n'aspirer qu'à une retraite tranquille, loin de la bourse. De son côté, Chuck découvre un témoin-clé qui pourrait faire avancer ses investigations. Un journal financier soupçonne Chuck de conflit d'intérêts.

6 20:00

Recherche appartement ou maison

TÉLÉRÉALITÉ - 3 saisons / 78 épisodes



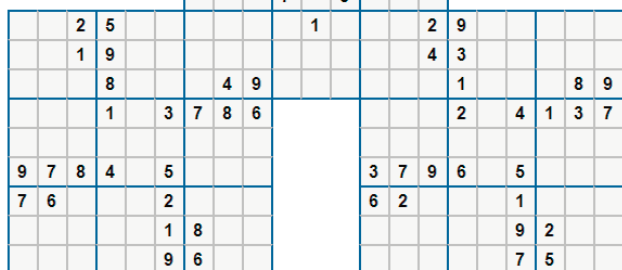
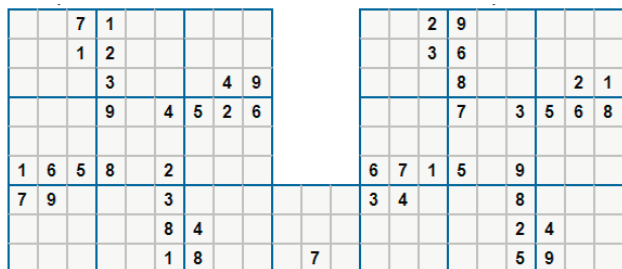
Au sommaire : *Marine et Ana-Luiza* Stéphane Plaza recherche dans le Xe arrondissement un appartement correspondant aux critères de ce couple de trentenaires. *Marion et Aurélien* A Lyon, Sandra Viricel guide Marion et Aurélien dans le premier achat commun. Avec un budget confortable, ils souhaitent investir dans une maison avec un jardin et une piscine pour leurs soirées entre amis. *Emilie et Amaury* A Montpellier, Emilie et Amaury veulent quitter leur 3-pièces pour une maison, mais, depuis six mois, aucune visite n'a été concluante. Marie-Pierre Carrelli parviendra-t-elle à trouver le bien dont ils rêvent dans un secteur de recherche limité ?

Jeux

Samourai-Sudoku n°1705

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

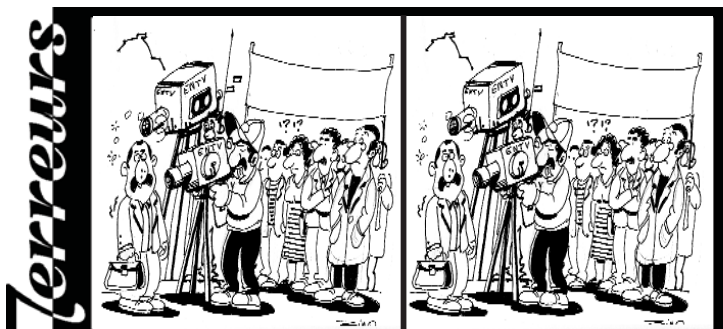
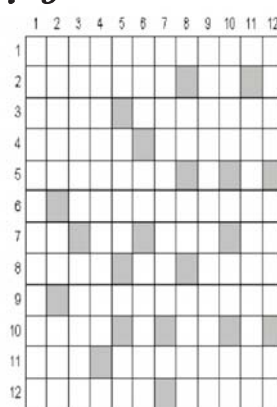


"Faut-il peindre ce qu'il y a sur un visage ? Ce qu'il y a dans un visage ? Ou ce qui se cache derrière un visage ?"

* Pablo Picasso

Mots croisés n°1705

- Horizontalement :**
1. Indépendance
 2. Logement des militaires - Aluminium
 3. Rassisé - Routine
 4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
 5. Ch. - l. de c. de l'Yonne
 6. Personnage comique créé par Molière
 7. Coutumes - Américium
 8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
 9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
 10. Europium - Âgées - Interjection
 11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
 12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton
- Verticalement :**
1. Commune des Yvelines
 2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
 3. Diversifiés - Conclus
 4. Article espagnol - Ammophile
 5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
 6. Moscovites - 1/2 seconde
 7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation



[illegible]

Solution

- 1743 : deuxième Pacte de famille.
- 1811 : bataille de Sagonte.
- 1867 : bataille de Monterotondo.
- 1966 : Lon Nol est nommé Premier ministre du Royaume du Cambodge.
- 1983 : invasion de la Grenade
- 1997 : Denis Sassou-Nguesso redevient président de la République du Congo.
- Célébrations
 - Algérie : Jour de l'arbre.
 - Kazakhstan : Journée de la République.
 - Roumanie : Fête des forces armées, pour honorer l'armée roumaine.
 - Taïwan : «Retrocession Day», Fête de la rétrocession, commémore la fin de l'occupation japonaise en 1945.

Sudoku n°1704



SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

I	N	V	C	V	G	E
P	F	T	D	M	A	X
B	O	U	R	I	T	R
E	R	E	A	T	U	N
T	S	X	T	S	N	E
T	S	I	R	S	E	G
I	S	M	E	I	L	P
N	S	E	R	E	A	O
E	C	R	O	A	R	N
E	T	A	U	E	R	E
S	T	T	A	C	C	A
H	A	P	S	H	O	T
A	S	E	A	C	R	A
G	S	O	S	H	A	T
P	F	O	E	L	N	S

ORAN Clôture du «tournoi de l'amitié» dans une atmosphère festive

Le challenge de football de proximité «tournoi de l'amitié», a pris fin lundi soir au complexe sportif de proximité Reguig-Abdelkader à Hai El Othmania d'Oran, en présence du ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali et des autorités locales dans une ambiance festive.

Une soirée extraordinaire où le football, la sportivité, le beau jeu, le fair-play et l'amitié étaient rois, marquée par trois rencontres de football où la volonté des joueurs s'est alliée avec talent et l'art.

La finale des benjamins a été favorable à l'école de La Radieuse qui a pris le meilleur sur celle de l'APC Oran.

Un match gala a eu lieu, en marge de la finale, et a opposé une formation d'anciens internationaux composée entre autres de Lakhdar Belloumi, Fodil Magharia, Benzerga Cheikh, à une sélection d'anciens joueurs d'Oran.

La partie a été dirigée par l'ancien arbitre international Mohamed Hansal. Les spectateurs, venus nombreux, ont pu apprécier les prouesses des jeunes et surtout des anciennes gloires du football algérien qui ont gratifié le public présent de belles facettes de jeu. Quant à la grande finale senior, elle est revenue à l'équipe du quartier de Ras El Ain qui a battu difficilement l'équipe du quartier Akid Lotfi.

Cet événement de proximité et de jeunesse, qui a attiré un grand public depuis son entame, a connu une participation nationale importante et un grand engagement sur le terrain.

Il avait en outre un caractère social, une grande amitié entre les jeunes et la lutte contre les maux sociaux.

Fidèle à ses traditions, la Radieuse n'a pas oublié de rendre hommage aux familles des martyrs du devoir national ainsi que les familles des journalistes victimes de la décennie noire et d'anciens sportifs et dirigeants qui vivent dans des conditions difficiles et qui ont besoin de reconnaissance et de soutien.

TENNIS/CLASSEMENT NATIONAL SÉNIORS: Les athlètes de la Sûreté nationale toujours en tête

Les athlètes de la Sûreté nationale (ASSN) Mohamed Hassan et Amira Benaïssa dominent toujours le classement national seniors "messieurs et dames", publié mardi soir par la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.



Chez les messieurs, Mohamed Hassan domine le podium avec 776 pts, devant le jeune Youcef Riahané (GSP) qui totalise 549 pts, alors que Youcef Ghezal (GSP) est troisième avec 545 pts.

Chez les dames, Amira Benaïssa trône largement en tête avec un total de 840 pts, suivie de Fatima Zohra Boukezzî (COST 2000- Oran) qui comptabilise 453 pts.

Houria Boukholda (HAC-Hydra) complète le podium avec 402 pts. Les seniors algériens auront l'occasion d'améliorer leur classement lors du championnat d'Algérie 2017 de la catégorie, prévu à Oran, du 1er au 4 Novembre prochain.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS MESSIEURS: Algérie-RD Congo en quarts de finale

L'Algérie affrontera la RD Congo jeudi à 14h00 au Caire en quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations 2017 de volley-ball (messieurs), à l'issue des matchs de la phase de poules disputés mardi soir.

La sélection algérienne a réalisé un parcours sans faute

avec trois victoires en autant de rencontres contre respectivement le Botswana, le Tchad et le Rwanda sur le même score de 3 sets à 0, terminant leader du groupe D. L'équipe de la RD Congo a terminé, elle, à la seconde place du groupe A derrière l'intoucha-

ble Egypte, grâce à son succès contre le Niger 3 sets à 0 lors de la dernière journée de poule disputée mardi. A noter que la situation dans le groupe C sera déterminée après le match reporté entre le Nigeria et le Cameroun qui sera disputé mercredi.

Programme des quarts de finale

Jeudi 26 octobre 2017
14h00: Algérie - RD Congo
16h00: Tunisie - 2e groupe C
18h00: 1er groupe C - Libye
20h00: Egypte - Rwanda.

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (DAMES) : Victoire du GS Pétroliers devant Africa Sport (23-21)

Les handballeuses algériennes du GS Pétroliers se sont imposées devant leurs homologues ivoiriennes d'Africa Sport sur le score de 23 à 21 (mi-temps : 11-07), mercredi à Nabeul (Tunisie) pour le compte de la 3e et dernière journée du groupe A du Championnat d'Afrique des

clubs champions. Les Pétroliers, éliminées de la course au dernier carré, avaient concédé deux défaites respectivement face aux Camerounaises de FAP (27-20) et Congolaises d'ABO-Sport (35-22).

Le deuxième match du groupe A a vu FAP et ABO-Sport se neutraliser (22-22).

Le groupe B est composé de Primeiro De Agosto (Angola), Bandama FC (Côte d'Ivoire), HC Vainqueur (RD Congo) et l'ASF Sfax (Tunisie).

La finale du Championnat d'Afrique des clubs champions de handball dames est prévue le dimanche 29 octobre.

ORAN

La première phase du championnat wilaya de rugby à sept samedi

La première phase du championnat wilaya de rugby à sept toutes catégories aura lieu le samedi prochain au complexe sportif de proximité de Hai Fellaoucen (ex-El-Barki) d'Oran, a appris l'APS mercredi auprès des organisateurs. Cette compétition non

stop d'une journée, organisée par la ligue oranaise de rugby en collaboration avec la Fédération algérienne de rugby, verra la participation de huit formations affiliées à la ligue oranaise, à savoir Miloua, Sporting de Seddikia, Chabab Hassi Bounif, Stade Oranais,

l'Olympique de Misserghine, Rugby club d'Arzew, AS Bushido et Torro rugby club.

Cette phase wilaya prévoit trois tournois qui auront lieu les mois d'octobre, novembre et décembre.

A l'issue de ces trois tournois, les meilleurs clubs dans

chaque catégorie disputeront au mois de mars la phase régionale.

Toutes les rencontres dans les différentes catégories seront disputées à 7 joueurs et seront dirigées par des arbitres formés par la Fédération algérienne de rugby.

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (DAMES) : Le GS Pétroliers concède une deuxième défaite face à ABO-Sport (22-35)

Les handballeuses algériennes du GS Pétroliers ont concédé une deuxième défaite au Championnat d'Afrique des clubs champions (dames), en s'inclinant devant les Congolaises d'ABO-Sport sur le score de 22 à 35, pour le compte de la 2e journée du groupe A disputé mardi à Hammamet (Tunisie).

Le GSP avait déjà essuyé une première défaite dans le tournoi samedi face aux Camerounaises du FAP HB 27 à 20.

Dans le deuxième match du groupe A, le FAP Cameroun s'est imposé devant l'Africa Sport de Côte d'Ivoire (27-24).

Les Algériennes joueront leur troisième et dernier match de poule face aux Ivoiriennes de l'Africa Sport mercredi à 12h00.

Le groupe B est composé de 4 équipes : Primeiro De Agosto (Angola), Bandama FC (Côte d'Ivoire), HC Vainqueur (RD Congo) et l'ASF Sfax (Tunisie).

Le Championnat d'Afrique des clubs de handball dames se déroule dans trois salles: Hammamet, Nabeul et Beïr Khair. La finale du tournoi continental féminin est prévue le dimanche 29 octobre.

APS

RAFLE ET BILLARD/JEUNES TALENTS: Tournoi national les 1^{er} et 2 novembre à Mostaganem

Un tournoi national de Raflé et billard dédié aux jeunes talents sera organisé les 1er et 2 novembre prochains à la salle privée «Boualem» de Mostaganem, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FARB).

Cette compétition concerne deux catégories d'âge: les moins

de 21 ans ainsi que les 12-14 ans, a précisé la FARB dans un communiqué. Quarante (40) participants dont 16 chez la catégorie 12-14 ans représentant 10 clubs et ligues sont annoncés pour ce rendez-vous.

La réunion technique et le tirage au sort sont prévus le 1er novembre (16h00) juste avant la cérémonie

d'ouverture. Les finales sont programmées le lendemain (19h00).

Liste des participants : Club Radja (Batna), Ligue d'Alger, Kawkeb Courbet, Safina El Achir, CSAB Khenchela, MSBA Sidi Belabès, Afak Hammamet, Hammamet Billardo, ASB Béjaïa.

ÉQUITATION : Le championnat d'Algérie de saut d'obstacles du 1er au 4 novembre à Alger

Le championnat d'Algérie de saut d'obstacles des catégories cadets, juniors et seniors aura lieu du 1er au 4 novembre au centre équestre «Colonel Chabou» du Caroubier (Alger), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Cette manifestation

de sport équestre de quatre jours, organisée par la FEA, verra la participation de plus de 120 cavaliers représentant différents clubs du pays, enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus. Les deux premières journées seront réservées aux éliminatoires sur obstacles de

hauteur de 1 mètre à 1,05 m pour les cavaliers cadets âgés entre 10 à 14 ans et les juniors âgés de 15 à 18 ans sur des obstacles de 1,15 m et 1,20 m et les seniors de 18 ans et plus sur des obstacles de 1,25 m et 1,30 m. La finale des cadets aura lieu vendredi sur des obstacles de 1,15 m, tandis

que les finales juniors et seniors auront lieu samedi sur des obstacles de 1,25 m pour les juniors et 1,35 m pour les seniors. A l'issue de ce championnat le vainqueur de chaque catégorie sera déclaré champion d'Algérie de la saison sportive 2017.

LIGUE 1 MOBILIS (9^E JOURNÉE) : Le CSC pour conforter sa place de leader, USMA-CRB à l'affiche

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le CS Constantine tentera de préserver son acquis en accueillant l'Olympique Médéa alors que les yeux seront braqués vers le stade Omar-Hamadi, théâtre du derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, à l'occasion de la 9^e journée prévue demain et samedi.



Auteur d'une série presque sans faute, le CSC (1er, 17 pts) aura à cœur de rester sur son nuage en s'offrant cette fois-ci l'OM (9e, 10 pts) dans un match qui devrait revenir, a priori, aux locaux.

Le leader «surpris», qui reste sur un match nul décroché à Alger face au CRB (0-0) partira avec les faveurs des pronostics eu égard au visage affiché par les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani à domicile depuis le début de la saison.

De son côté, la formation de Médéa, vainqueur à domicile face à la JS Saoura (2-0) ne compte pas effectuer le voyage à l'Est en victime expiatoire, elle qui a déjà accroché en déplacement le MC Alger (0-0) et l'ES Sétif (0-0).

La JS Saoura (2e, 14 pts) tentera de se racheter à Béchar face au DRB Tadjenanet (11e, 9 pts) quelques jours après le revers concédé à Médéa.

Les joueurs du technicien Fouad Bouali, invaincus à domicile depuis janvier 2015, ont des atouts à faire valoir pour sortir vainqueurs de ce duel.

Le CR Belouizdad (2e, 14 pts), seule équipe invaincue jusque-là de la Ligue 1, sera

face à un véritable test en affrontant l'USM Alger (12e, 8 pts) dans un derby ouvert à tous les pronostics.

Même si les gradins du stade Omar-Hamadi vont s'avérer trop exigus pour contenir les supporters de deux équipes, cette affiche devrait tenir toutes ses promesses au grand bonheur des puristes.

Les Usmistes qui restent sur une victoire contre l'USM El Harrach (2-0) en match retard mardi soir tenteront de confirmer cette performance pour oublier vite leur amère élimination en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Le Paradou AC (2e, 14 pts), véritable surprise de ce premier quart de la compétition, a déjoué tous les pronostics en occupant conjointement la deuxième place en compagnie de la JSS et du CRB.

Les coéquipiers du gardien de but Taoufik Moussaoui accueilleront l'USM El-Harrach (15e, 4 pts) dans un «petit derby» entre deux équipes aux objectifs diamétralement opposés.

Si le PAC compte rester coller au peloton de tête, l'USMH

mement difficile.

Le MC Oran (5e, 13 pts), qui reste sur deux matchs nuls de rang, recevra l'ES Sétif (6e, 12 pts) dans un «classique» qui promet.

Les Sétifiens, champions en titre, auront à cœur de refaire leur retard sur le leader, et cela passera inéluctablement par un bon résultat à Oran.

La JS Kabylie et l'USM Bel-Abbes, qui se partagent la 7^e place avec 11 points, joueront respectivement à domicile face à l'US Biskra (14e, 5 pts) et en déplacement face au NA Hussein-Dey (12e, 8 pts).

L'US Biskra, sous la conduite de son nouvel entraîneur Rachid Bouarrata aura une mission difficile à Tizi-Ouzou face à une équipe de la JSK, appelée à réagir suite à sa défaite face au MCA (2-0).

Le Nasria qui peine à amorcer son départ dans ce championnat devra rester vigilant face à l'USMBA, capable de revenir avec le gain du match de la capitale.

Le MC Alger (10e, 9 pts), effectuera le déplacement à Blida pour affronter l'USMB, bon dernier (2 points) tout en

ayant les yeux fixés sur la victoire.

Revigorés après leur succès convaincant face aux Kabyles, les Mouloudiens veulent s'offrir l'USMB, la seule équipe qui reste sans la moindre victoire depuis le début de l'exercice en cours.

Le programme des rencontres

Demain 27 octobre :

A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - US Biskra (16h00)
A Oran (Zabana) : MC Oran - ES Sétif (16h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - USM El-Harrach (16h00)
A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - Olympique Médéa (16h00)

Samedi 28 octobre :

A Blida (Brakni) : USM Blida - MC Alger (16h00)
A Alger (20-août 1955) : NA Hussein-Dey - USM Bel-Abbes (16h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - CR Belouizdad (17h00)
A Béchar : JS Saoura - DRB Tadjenanet (18h00)

Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	17	8
2). JS Saoura	14	8
-). CR Belouizdad	14	8
-). Paradou AC	14	8
5). MC Oran	13	8
6). ES Sétif	12	7
7). USM Bel-Abbes	11	8
-). JS Kabylie	11	8
9). O. Médéa	10	8
10). MC Alger	9	7
-). DRB Tadjenanet	9	8
12). USM Alger	8	5
-). NA Hussein Dey	8	8
14). US Biskra	5	7
15). USM El-Harrach	4	8
16). USM Blida	2	8

Zetchi membre de la commission du CHAN, Kerbadj des compétitions inter-clubs

Le président de la FAF Kheïredine Zetchi est désigné membre de la commission d'organisation du championnat d'Afrique des nations (CHAN) et le président de la LFP Mahfoud Kerbadj, membre de la commission d'organisation des compétitions inter-clubs et de la gestion du système de l'octroi de licences, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF).

La commission d'organisation du CHAN, compétition réservée aux joueurs évoluant en Afrique, est présidée par Hassan Musa Bility (Liberia) tandis que celle des compétitions inter-clubs et de la gestion du système de l'octroi de licences est dirigée par le Tunisien Tarek Bouchamaoui.

Outre Zetchi et Kerbadj, deux autres personnalités du football algérien ont été désignées dans les différentes composantes des commissions permanentes de la Confédération africaine de football.

Ainsi, le docteur Yacine Zerguini est nommé vice-président de la commission médicale que préside le Tchadien Adoum Djibrine.

De son côté, l'ancien directeur technique national Toufik Korichi est nommé membre de la commission technique et de développement de la CAF que préside l'ancien international zambien Kalusha Bwalya.

A noter qu'à l'exception du président de la FAF Zetchi, aucun membre du bureau exécutif de l'instance fédérale ne figure au sein des différentes commissions de la CAF.

En revanche, le Maroc (10 membres), l'Egypte (8) et à un degré moindre la Tunisie (6) sont présents en force sous la présidence d'Ahmad Ahmad.

Présidents des commissions permanentes de la CAF

- Commission des finances: Faouzi Lekjaa (Maroc)
- Commission d'organisation de la CAN: Amaju Melvin Piannick (Nigeria)
- Commission d'organisation du CHAN: Hassan Musa Bility (Liberia)
- Commission d'organisation des compétitions inter-clubs et de la gestion du système d'octroi de licences: Tarek Bouchamaoui (Tunisie)
- Commission d'organisation de la CAN de jeunes (U17, U20 et U23): Alexander Danny Jordan (Afrique du Sud)
- Commission d'organisation du football féminin: Isha Johansen (Sierra Leone)
- Commission de développement du futsal et beach-soccer: Moses Magogo (Ouganda)
- Commission des arbitres: Suleiman Hassan Waberi (Djibouti)
- Commission technique et de développement: Kalusha Bwalya (Zambie)
- Commission des affaires juridiques et des associations nationales: Ahmed Yahya (Mauritanie)
- Commission médicale: Adoum Djibrine (Tchad).

APS

L'USM Alger remporte le trophée du fair-play du mois de septembre

L'USM Alger a été déclarée l'équipe la plus fair-play du mois de septembre du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Selon un décompte établi sur la base des sanctions prononcées par la commission de discipline de la LFP, l'USM Alger n'a enregistré que quatre avertis-

sements durant cette période, précise la LFP sur son site officiel.

Le premier trophée de ce nouveau concours de la Ligue de football professionnel a été décerné mardi au stade Omar-Hamadi (Bologhine) à l'occasion de la rencontre en retard USMA-USMH de la 5^e journée du championnat Mobilis de Ligue 1.

La coupe a été remise au gardien et capitaine de l'USMA, Mohamed-Lamine Zemmamouche par Fouzi Guellil, vice-président de la LFP et Sid-Ali Yahiaoui, secrétaire général de la LFP.

Outre le trophée du fair-play, la LFP décerne régulièrement le trophée du meilleur joueur à partir des matches qu'elle choisit.

MISE À JOUR (6^E JOURNÉE) : Le derby MCA - USMA le 7 novembre 2017 (LFP)

Le grand derby algérois, entre le MC Alger et l'USM Alger se jouera le 7 novembre prochain, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP), sans préciser le lieu et l'heure de son coup d'envoi.

«Le match en retard de la sixième journée, MCA-USMA, est programmé le 7 novembre» a indiqué la LFP dans un bref

communiqué, diffusé sur son site officiel. Ce derby devait se jouer initialement le 12 octobre, en même temps que les autres matchs de la 6^e journée, mais la LFP a été contrainte de le reporter à une date ultérieure, car à ce moment là, aucun des grands stades, capables d'accueillir un match de cette envergure n'était disponible. Le

stade du 5-Juillet était fermé, en effet, pour la rénovation de sa pelouse, alors que Mustapha Tchaker de Blida, l'était déjà depuis plusieurs mois, car devant subir d'importants travaux d'aménagement et de modernisation. Aux dernières nouvelles, la pelouse du stade du 5-Juillet serait bientôt prête, faisant que ce sera probable-

ment le grand stade olympique qui accueillera le derby MCA-USMA.

Le Mouloudia occupe actuellement la 10^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec neuf points, tout en ayant un match en retard, alors que l'USMA est douzième, avec huit points, mais avec trois matchs en moins.

LIGUE 2 MOBILIS / WA TLEMCEN : Le staff technique pas surpris par le retour en force de son équipe

Le WA Tlemcen a réussi à se refaire une santé depuis trois journées après un départ catastrophique en Ligue deux de football, mais sans pour autant douter en ses capacités, a précisé hier l'entraîneur-adjoint de l'équipe, Kamel Habri.

«Certes, nous avons très mal démarré la saison, au point où certains sont allés vite en besogne pour nous enterrer.

Mais nous, en tant que staff technique, étions persuadés que les joueurs avaient seulement besoin d'un déclic pour enclencher leur véritable départ», a déclaré Habri à l'APS.

Les gars des «Zianides» avaient obtenu seulement un point lors des quatre premières journées, non sans susciter le doute de leurs supporters qui commençaient à craindre un retour rapide en Division Nationale amateur.

Il aura d'ailleurs fallu attendre la cinquième journée pour voir le WAT signer sa première victoire, profitant de la réception du MC Saïda, dans le derby de l'Ouest.

Ce fut également l'occasion pour que l'attaque locale chasse la guigne et marque ses tous premiers buts permettant à son équipe de l'emporter sur le score de 3 à 1.

Depuis, les «Bleu et Blanc» sont invincibles. Ils se sont même permis le luxe, vendredi dernier, de faire essuyer au co-leader, le MO Béjaïa sa première défaite de la saison (1-0).

«Cette victoire nous a mis davantage en confiance.

Ce n'est pas facile de venir au bout d'une formation comme le MOB qui a montré de très belles dispositions depuis le début de cet exercice et se présente comme étant un sérieux prétendant à l'accession», s'est réjoui Habri.

Pour l'ancien défenseur central international, le WAT ne va pas s'enflammer après ses trois derniers matchs au cours desquels l'équipe a réussi à glaner sept points sur les neuf possibles, et qui lui ont permis de s'extirper de la zone rouge pour se hisser à la 12e place.

«Notre objectif reste toujours le même, à savoir le maintien», a insisté Habri, dont l'équipe continue de recevoir ses adversaires sur le terrain de l'ancien stade de la ville (frère Zerga), après la fermeture du stade «Akid Lotfi» pour refaire sa pelouse qui sera dotée du gazon synthétique à la place du gazon naturel qui s'est beaucoup détérioré.

LIGUE 2 MOBILIS (8^E JOURNÉE) : JSM Skikda- AS Aïn M'lila et MO Béjaïa - RC Relizane à l'affiche

Les chocs MO Béjaïa - RC Relizane et JSM Skikda - AS Aïn M'lila, entre ténors du championnat de championnat de Ligue 2 Mobilis, seront à l'affiche de la huitième journée, prévue demain, et qui sera marquée par un autre chaud duel dans le bas du tableau, entre l'Amel Boussaâda (13e) qui reçoit le GC Mascara (15e).

Des matchs à six points, aussi bien pour les clubs du haut de tableau que pour les lanternes rouges, et pendant lesquels tout résultat positif sera bon à prendre, car susceptible d'être décisif au moment du décompte final, que ce soit pour l'accession en Ligue 1, ou pour le maintien en Ligue 2. Une situation qui devrait donner à l'avantage du terrain et au soutien du public toute son importance dans ces matchs-couperets, car susceptibles d'apporter aux clubs recevant le petit plus, à même de les aider à engranger les trois points.

Autres matchs qui devraient valoir le détour au cours de cette 8e journée, les chocs MC El Eulma - WA Tlemcen, MC Saïda - JSM Béjaïa et CA Batna - ASO Chlef.

Des duels entre six anciens pensionnaires de l'élite, qui même en occupant un classement relativement moyen en ce moment, ne désespèrent pas de se relancer dans la course aux premiers rôles, et pourquoi pas faire partie du petit lot qui retournera en



Ligue 1 l'an prochain. Là encore, en vu que le niveau de ces équipes est quasi identique, l'avantage du terrain et le soutien du public devrait faire basculer la balance en faveur des clubs recevant.

De leur côté, les mal-classés RC Kouba et CRB Aïn Fakroun auront sans doute le plus dur à faire au cours de cette 8e journée, car non seulement il tardent à prendre leur envol, mais ils seront appelés à jouer en déplacement, chez adversaires qui se montrent souvent intraitables à domicile.

Les Koubéens (16es) iront en effet chez le CA Bordj Bou Arreridj (10e), au moment où les «Tortues» seront accueillies par l'ASM Oran (7e), et avec l'intention de profiter de leur mauvaise fortune.

Le programme des rencontres

Demain :

A Oran (Stade Habib-Bouakeul) : ASM Oran - CRB Aïn Fekroune (15h00)
A El Eulma (Stade Messaoud-Zougar) : MC El Eulma - WA Tlemcen (15h00)
A Boussaâda (Stade Mokhtar-Abdelatif) : Amel Boussaâda - GC Mascara (15h00)
A Saïda (Stade du 13-Avril-1958) : MC Saïda - JSM Béjaïa (15h00)
A Skikda (Stade du 20-Août-1955) : JSM Skikda - AS Aïn M'lila (15h00)
A Bordj Bou Arreridj (Stade du 20-Août-1955) : CAB Bou Arreridj - RC Kouba (16h00)
A Batna (Stade du 1er-Novembre-1954) : CA Batna - ASO Chlef (16h00)
A Béjaïa (Stade de l'Unité maghrébine) : MO Béjaïa - RC Relizane (17h00)

Classement :

	Pts	J
1). MO Béjaïa	16	7
→). AS Aïn M'lila	16	7
3). JSM Skikda	15	7
→). ASO Chlef	15	7
5). RC Relizane	11	7
→). JSM Béjaïa	11	7
7). ASM Oran	10	7
→). MC Saïda	10	7
9). CA Batna	8	7
→). CABB Arreridj	8	7
→). WA Tlemcen	8	7
12). MC El Eulma	6	7
13). Amel Boussaâda	5	7
→). CRB Aïn Fekroune	5	7
→). GC Mascara	5	7
16). RC Kouba	3	7

LIGUE 2 MOBILIS - JSM SKIKDA : «Encore trop tôt pour parler accession»

Le président de la JSM Skikda, Noureddine Bouchoul, a estimé hier qu'il était encore trop tôt pour parler d'accession en dépit du bon début de saison qu'effectue son équipe, actuellement troisième du championnat de Ligue 2 de football, à un point des co-leaders, MO Béjaïa et AS Aïn M'lila.

"On a joué seulement sept

journées, le chemin est encore loin pour aborder l'accession en Ligue 1.

En ce moment, le plus important pour nous est de ne pas perdre à domicile.

Nous avons déjà ramené six points de l'extérieur sur 12 possibles, ce qui est bien pour le reste du parcours", a indiqué à l'APS le patron des «V» noirs en évitant de faire pression sur ses joueurs et donner de faux espoirs aux supporters du club.

«Pour cette saison, notre programme de travail se fera en trois volets.

Le premier est d'évaluer le niveau de nos joueurs, puis d'équilibrer l'équipe pour lui donner une assise stable afin d'assurer le maintien dès que possible et enfin jouer l'accession si l'occasion se présente», a-t-il fait savoir.

Troisième au classement général en compagnie de l'ASO Chlef avec 15 points et intraitable à domicile depuis l'entame de la saison, la JSM accueillera vendredi au stade du 20-Août-1955 de Skikda, le co-leader ASAM (16 points) dans un derby de l'Est passionnant.

«Ils sont co-leaders du championnat malgré leur première année seulement en L2 après plusieurs saisons d'absence. Tous les matchs

sont une finale pour nous. Il ne faut pas perdre des points à domicile. Notre public sera encore une fois à nos côtés, nous allons tout faire pour nous imposer», a fait savoir Bouchoul.

La JSM reste sur une défaite lors de la dernière journée (2-1) chez la JSM Béjaïa dans un match joué à huis-clos.

«Lors de la défaite à Béjaïa, notre ligne défensive était un peu déstabilisée après la blessure du défenseur Ziyad en première mi-temps, sans oublier l'absence de son co-équipier Kenache pour suspension, ce qui nous a joué un mauvais tour surtout en fin de partie», a-t-il regretté.

Renforcer l'équipe avec trois nouvelles recrues

Pour réaliser une saison tranquille, la direction skikdaï prévoie de recruter trois nouveaux joueurs lors du prochain mercato hivernal.

«Nous avons un programme pour renforcer l'équipe lors du prochain mercato. Normalement, il y aura trois nouvelles recrues en défense et au milieu de terrain mais rien n'est fait encore, on verra d'ici là», a précisé le patron des «Noir et Blanc». Bouchoul estime, par

ailleurs, que beaucoup de ses joueurs ont acquis une certaine expérience et quelques éléments peuvent même évoluer en Ligue 1.

«Nous avons une douzaine de joueurs qui sont avec nous pour la deuxième année consécutive, ils ont acquis une certaine expérience dans la division 2.

Notre force est dans le groupe", a dit le numéro 1 de la JSM qui a opté pour la stabilité en reconduisant le staff technique dirigé par le coach franco-portugais Didier Gomes da Rosa, en poste depuis la saison dernière.

"Gomes est un entraîneur qui connaît son job, il est même le directeur technique sportif du club.

L'an passé, il a réalisé un joli parcours même si on a raté l'accession dans les dernières journées.

Je lui faisais une totale confiance et c'est pour cette raison que nous avons opté pour le maintien du staff technique", a conclu Bouchoul.

Pour rappel, Bouchoul a succédé le 15 juillet dernier à l'ancien président Tabou Abdallah qui a préféré démissionner pour des raisons financières et de santé.

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2018 (6^E JOURNÉE) / TUNISIE-LIBYE: 50.000 supporters tunisiens assisteront au match

50.000 supporters tunisiens seront autorisés à assister au match Tunisie-Libye, prévu le 11 novembre à Radès (18h00) comptant pour la 6e et dernière journée des qualifications africaines au Mondial-2018 de football, a indiqué hier l'Agence tunisienne de presse (TAP).

"Cette décision a été annoncée lors d'une réunion de coordination présidée par Majdoline Cherni, ministre de la Jeunesse et des Sports, en présence du secrétaire d'Etat aux sports, Imed Jabri, des représentants des ministères de l'Intérieur, de la Culture, des Technologies de l'Information et des Télécommunications ainsi que de la Fédération tunisienne de football (FTF), en vue d'examiner les différents volets concernant l'organisation de ce rendez-vous important" a ajouté la même source.

Le représentant de la FTF a indiqué que la mise en vente des 50.000 billets sera lancée avant deux semaines de la date du match et sera effectuée en deux phases, la première se fera au niveau des ligues régionales de football, et la deuxième au cours de la première semaine du mois de novembre dans la capitale et ses banlieues, tandis que les points de vente seront fixés ultérieurement.

La Tunisie aura besoin d'un seul point contre la Libye pour valider son billet pour le Mondial 2018 en Russie.

PUEL NOMMÉ DÈS MERCREDI ?

Annoncé en pole pour remplacer Craig Shakespeare sur le banc de Leicester, Claude Puel se rapproche des Foxes. Selon L'Equipe, l'entraîneur français, libre depuis son départ de Southampton l'été dernier, pourrait signer un contrat de trois ans ce mercredi en faveur du champion d'Angleterre 2015-2016.



DE BRUYNE A TRANCHÉ SUR SON AVENIR

Très bon, Kevin De Bruyne devrait être récompensé par une importante revalorisation salariale de la part des dirigeants de City.

Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Citizens, l'international belge va voir son salaire augmenter à hauteur de 280.000 euros par semaine. Dans les prochains mois, le club anglais devrait

Chelsea pourchasse Gareth Bale

Courtisé partout en Europe malgré ses blessures successives, Gareth Bale pourrait quitter le Real Madrid.

Avec l'argent récolté de Diego Costa (66 millions d'euros), les londoniens aimeraient réinvestir dans un gros achat. Et le nom de Gareth Bale revient avec insistance malgré la longueur d'avance que possède Manchester United. D'autant plus que 66 millions risquent de ne pas suffire alors que l'ancien Spurs a coûté presque 100 millions au club de la capitale Espagnol. Reste donc à savoir si déjà la rumeur s'avère vraie, mais aussi si le principal intéressé et le club propriétaire sont d'accord. Enfin... à se poser la question si le gallois est bien apte physiquement à continuer à cause de ses multiples blessures.

Arsenal suit aussi Alan

S'il figure sur les tablettes du Real Madrid, le jeune Alan Souza (17 ans) pourrait finalement prendre la direction de l'Angleterre. En effet, si l'on en croit les dernières informations de Sports Illustrated, le grand espoir brésilien de Palmeiras intéresserait aussi Arsenal !

Ancelotti bientôt en Chine ?

Libre depuis son départ du Bayern Munich, Carlo Ancelotti souhaitait prendre une année sabbatique. Mais d'après la presse chinoise, le technicien italien aurait déjà revu ses plans en donnant son accord à la formation de Guangzhou Evergrande pour succéder au Brésilien Luiz Felipe Scolari sur le banc à la fin de l'année. Les moyens colossaux du club asiatique auront peut-être eu raison de la volonté d'Ancelotti de vouloir prendre du repos.



officialiser cette prolongation de contrat. Mais selon les informations du média Goal, un élément aurait pu faire capoter l'opération : l'intérêt du PSG. A l'été 2015, le club parisien s'était déjà positionné sur le milieu de terrain qui évoluait alors à Wolfsburg. Ce dernier avait alors préféré Manchester City au PSG. Mais ces derniers temps, le club de la capitale française était revenu aux nouvelles, indiquant à l'entourage de De Bruyne qu'ils étaient prêts à en faire leur gros coup lors du mercato d'été 2018. La présence de Pep Guardiola à Manchester City et la montée en puissance de l'équipe leader de Premier League auront finalement eu raison de l'intérêt parisien.

Fin de carrière pour Gianluigi Buffon

Gianluigi Buffon est en train de jouer ses derniers matchs de footballeur. Le gardien italien de la Juventus Turin a fait savoir que la saison 2018 serait la dernière de sa carrière de gardien de but. Considéré comme le plus cher des gardiens de but, il avait été acheté 49,2 millions d'euros à Parme en juillet 2001. Gianluigi Buffon reste un des meilleurs gardiens de sa génération. Agé de 39 ans, il promet de raccrocher les crampons après la Coupe du Monde 2018. Si son objectif est d'aider la Juventus Turin, son club, à remporter la Ligue des Champions avec laquelle elle flirte ces dernières années, Buffon rêve d'accrocher un mondial à la fin de sa carrière avec l'Italie.



ALGÉRIE-FRANCE

Clôture du jumelage institutionnel entre les administrations fiscales algérienne et française

Le deuxième jumelage institutionnel entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale française des finances publiques (DGFIP), lancé en novembre 2015, a été clôturé mercredi avec la réalisation de l'ensemble des objectifs visés.

Mis en place dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie/Union européenne (P3A), ce jumelage a été financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,4 million euros. Succédant au premier jumelage mis en place entre 2011 et 2012, cette deuxième opération a mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertise s'étalant sur 24 mois.

Lors de la cérémonie de clôture, le ministre des Finances, M. Abderahmane Raouya, a indiqué que ce jumelage avait pour objectifs fondamentaux la modernisation du secteur financier par le parachèvement de la réforme du système fiscal, l'amélioration en permanence de la qualité des services à offrir aux contribuables et à la lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscales.

A ce propos, il a relevé l'importance de traduire sur le terrain les acquis de cette opération de jumelage, tout en assurant qu'il apportera tout son appui à la DGI en vue de renforcer la performance de la gestion fiscale et la bonne gouvernance financière. En somme, ce jumelage institutionnel entre la DGI et la DGFIP a pour objectif de renforcer les structures de l'administration fiscale algérienne en vue d'améliorer l'efficacité et l'expertise de ses services, d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagés par l'Etat. Pour sa part, le chef du projet France de ce jumelage, M. Jean-Noël Briday, a expliqué que la réalisation de ces objectifs suivait une feuille de route comprenant quatre (4) principales composantes : la gestion des ressources humaines et la définition d'une nouvelle stratégie en vue de rénover les statuts des personnels tout en modernisant la formation professionnelle.

Il s'agit également, a-t-il poursuivi, de la mise en place d'une nouvelle stratégie de recouvrement fiscal en s'appuyant sur un cadre juridique rénové et un guide de procédures actualisé ainsi que la rénovation du contrôle et le contentieux des droits indirects.

S'y ajoutent l'amélioration de la gestion de la performance à tous les niveaux et la professionnalisation du contrôle interne, a-t-il avancé.

A terme, l'initiative d'appui a eu pour résultats la modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics, le renforcement des capacités de la DGI dans la gestion des ressources humaines et la révision des conditions de prise en charge du volet de la formation professionnelle. Le jumelage a également rendu possible la révision du mode opératoire de l'administration fiscale en s'appuyant sur un dispositif et des outils de gestion orientés vers la performance ainsi que le développement d'une politique nationale de contrôle interne par l'introduction notamment de la maîtrise des risques professionnels. Le processus d'accompagnement a également contribué dans l'amélioration du recouvrement fiscal par la mise en place d'une nouvelle stratégie en la matière englobant l'ensemble de la chaîne de recouvrement ainsi que la rénovation du contrôle et du contentieux des droits indirects.

Pour rappel, dans le cadre du P3A, un jumelage institutionnel consiste en un instrument de coopération entre un service public d'un pays partenaire et l'institution équivalente dans un Etat membre de l'UE permettant ainsi de moderniser les lois, les réglementations et l'organisation des administrations du bénéficiaire. Les autres instruments entrant dans le cadre du P3A sont l'Assistance technique et l'échange d'informations (TAIE), le Programme d'Aide à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA), les actions ponctuelles ainsi que le Soutien au partenariat, à la réforme et à la croissance inclusive (SPRING).

APS

22E SILA:

Le Premier ministre inaugure officiellement le salon du livre

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a inauguré mercredi après-midi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) le 22e Salon international du livre d'Alger (Sila).

Accompagné de membres du gouvernement dont les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, de la Communication, Djamel Kaouane et de la Culture, Azzedine Mihoubi ainsi que de la vice-ministre sud-africaine des Arts et de la Culture, le Premier ministre a fait le tour des stands des exposants au Sila.

En visite à Alger depuis mardi, Makhotso Sotyru représente l'Afrique du Sud, invité d'honneur de cette 22ème édition. Etaient également présents, le Conseiller à la Présidence de la République, Mohamed-Ali Boughazi, au côté des représentants du corps diploma-

tique accrédité à Alger. Près d'un millier d'exposants dont 658 éditeurs étrangers venant d'une cinquantaine de pays prennent part au salon. Un colloque international sur l'œuvre de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri est organisé en marge du 22e Sila, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'auteur, une des figures les plus marquantes de la scène culturelle algérienne au XXe siècle. Des rencontres, tables rondes et autres conférences



sur la littérature, la lecture et l'histoire sont également au programme du 22e Sila ouvert au public à partir de jeudi jusqu'au 5 novembre.

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE

M. Raouya à Londres pour la Conférence algéro-britannique sur les services financiers

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, s'est rendu mercredi à Londres pour prendre part à une Conférence algéro-britannique sur les services financiers qui se tiendra jeudi dans la capitale britannique, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

M. Raouya effectue cette visite à Londres à l'invitation du Lord Mayor de la City of London, précise la même source. Il est accompagné par une délégation composée des premiers responsables de banques et de compagnies d'assurances des secteurs public et privé, ainsi que des représentants de grandes entreprises (Sonatrach, Sonelgaz...) et d'institutions financières (COSOB, Bourse d'Alger...).

Il a également été jugé opportun d'associer à cette mission de jeunes responsables de start-up. Lors de cette Conférence algéro-britannique dédiée aux services financiers, il sera procédé à des présentations, de part et d'autre, sur les perspectives de coopération dans le domaine financier et bancaire.

Des panels de discussions seront également organisés autour des thématiques liées au financement de l'économie

et aux outils innovants à mobiliser à cet égard, ainsi qu'au financement de l'innovation et des start-up.

Des rencontres avec de hauts responsables britanniques ainsi que des visites sont programmées à la Bourse de Londres, à la Compagnie d'assurance Lloyd's et à la TechCity (l'équivalent de la Silicon Valley).

Cette conférence «constituera non seulement une occasion d'échange et de partage d'expériences mais également une opportunité pour communiquer sur les potentialités d'investissement et de partenariat en Algérie et évoquer les possibilités de coopération entre les acteurs économiques des deux pays», note le communiqué.

La rencontre constituera aussi une occasion pour le networking (réseautage) entre les différents acteurs présents à cet événement. Selon le ministère des Finances, c'est une première pour l'Algérie ainsi que pour son secteur des finances qu'une telle manifestation ait lieu au niveau de cette prestigieuse Maison siège du Lord de la «City of London», haut lieu de la finance internationale.

ALGÉRIE-UE

Hadjar en visite de travail au siège de l'UE à Bruxelles

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, effectuera une visite de travail, jeudi et vendredi, au siège de l'Union européenne (UE) à Bruxelles où un accord de coopération sera

signé entre l'Algérie et l'UE en matière de recherche et d'innovation, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Lors de la visite, un accord de coopération scientifique et technologique sera signé entre l'Algérie et l'UE en matière de

recherche et d'innovation dans la région méditerranéenne, a précisé la même source. Le ministre aura, à cette occasion, des entretiens avec le Commissaire européen à la recherche scientifique et à l'innovation sur des questions

liées à la recherche scientifique. M. Hadjar doit également rencontrer son homologue belge avec lequel il s'entretiendra des «possibilités de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique».

ALGÉRIE-AFRIQUE

Clôture des travaux du 1er atelier de formation d'Afripol

Les travaux de l'atelier de travail sur «le renforcement des capacités de lutte contre le crime organisé transfrontalier, la cybercriminalité et le terrorisme» ont pris fin, mercredi à Alger, en mettant l'accent sur l'impératif de raffermir la coopération entre les organes de police africains et en se basant sur les thèmes de la formation et de la communication en vue de relancer ce mécanisme en l'érigant en «valeur ajoutée» pour le continent africain.

Lors de la clôture des travaux de cet atelier qui s'est déroulé deux jours durant, les participants ont adopté un ensemble de recommandations dans lesquelles ils ont mis l'accent sur «l'impératif de travailler à raffermir le partenariat réunissant les organes de police africains au sein d'Afripol tout en accordant l'importance au domaine de la formation et en améliorant le niveau de la communication». Le Directeur général de la Sû-

reté nationale, le Général Major Abdelghani Hamel, a salué dans son allocution, cette rencontre, mettant l'accent sur «l'importance d'échanger les compétences, les expériences et les informations entre Etats membres d'Afripol, d'une part, et entre cette dernière et les organisations sécuritaires internationales, d'autre part». Par ailleurs, M. Hamel a réaffirmé «la disponibilité de la police algérienne à prêter main forte à ses homologues au sein d'Afripol, qu'il s'agisse du côté professionnel ou logistique, vu les capacités qu'elle a pour accompagner cette organisation régionale».

Pour rappel, cette rencontre constitue le premier atelier de formation organisé dans le cadre d'Afripol, visant la mise en œuvre du programme d'action de la première Assemblée d'Afripol, tenue en mai dernier à Alger.

Le directeur exécutif d'Afripol, Tarek Ahmed Sharif avait précisé au premier

jour des travaux que la formation était «l'un des principaux volets» du programme d'action d'Afripol, basé essentiellement sur «l'échange de vues et d'expériences et la formation en matière de lutte contre le terrorisme» pour la réalisation de davantage de progrès en matière de lutte contre la criminalité.

«Les groupes terroristes qui se sont alliés au niveau international utilisent à présent des technologies de pointe», d'où l'importance d'Afripol qui est l'espace idoine pour développer et conjuguer tous les efforts afin de lutter contre la criminalité, a-t-il estimé.

Le responsable a salué le rôle de l'UA dans le règlement des crises qui est à même de «rétablir la sécurité et la paix en Afrique».

Le directeur exécutif d'Afripol a également salué le rôle de l'Algérie dans le soutien de cette organisation dans tous les niveaux.